RAPPORT FINANCIER

1990-1991

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

92-03810/

ISBN 2-550-22091-9

Dépôt légal — 4e trimestre 1991

Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

Avant-propos 5

Opérations financières 7

1. Opérations budgétaires
Sommaire 9
Revenus 10
Dépenses 12
Crédits, dépenses et variations 14

2. Opérations non budgétaires
Sommaire 17
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances 18
Compte des régimes de retraite 20
Autres comptes 21
Provision pour perte sur placements en actions 21
Provision pour financer l'assainissement des eaux 21

3. Financement
Sommaire 23
Variation de l'encaisse 24
Nouveaux emprunts 24
Remboursements d'emprunts 25

4. Actif et passif — Dette nette
Sommaire 27
Actif et passif 28
Dette nette 30
Notes complémentaires 31

5. Détail des postes de l'actif et du passif, engagements et éventualités
Comptes à recevoir 49
Placements 50
Continuité du compte d'accords de perception fiscale 52
Comptes à payer 52
Continuité du compte des régimes de retraite 53
Bons du trésor, obligations et billets 54
Échéancier sommaire des bons du trésor, obligations et billets 54
Engagements 55
Échéancier sommaire des engagements pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital 56
Emprunts garantis 57
Cautionnements et autres éventualités 58

6. Statistiques comparatives
Sommaire des opérations financières 1982-1991 60
Revenus 1982-1991 61
Dépenses 1982-1991 62
Paiements de transfert 1982-1991 64
Opérations non budgétaires 1982-1991 65
Variation de la dette directe 1982-1991 66
Statistiques budgétaires et financières 67

Avant-propos

Le ministère des Finances publie annuellement trois séries de documents concernant l'état des finances du Gouvernement et les résultats de ses opérations financières.

En cours d'année, afin de rendre compte de l'évolution des opérations financières et d'en permettre la comparaison avec les prévisions du *Discours sur le budget* du 26 avril 1990, *la Synthèse des opérations financières* a été publiée à la fin de chacun des trois premiers trimestres.

La présente publication, ***Rapport financier 1990-1991***, complète les informations relatives aux résultats réels de l'année 1990-1991 dont les principales données ont été présentées à la première Synthèse pour 1991-1992. La dernière section comprend certaines statistiques financières et budgétaires pour les dix dernières années en tenant compte des structures budgétaires et financières et des conventions comptables en vigueur en 1990-1991.

Les Comptes publics, préparés au ministère des Finances selon la section VIII de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6), comprennent, entre autres, les états financiers du Gouvernement, le Rapport du Vérificateur général sur ces états ainsi que ses observations s'y rapportant. *Les Comptes publics* reprennent également de façon encore plus détaillée les renseignements relatifs à l'état des finances du Gouvernement pour l'année écoulée. Aux termes de la Loi, le ministre des Finances doit déposer les Comptes publics à l'Assemblée nationale au plus tard le 31 décembre suivant la fin de l'année financière ou, si la Législature ne siège pas, au plus tard le quinzième jour au cours duquel elle siège par la suite.

Opérations financières

Ce sommaire démontre de quelle façon les besoins financiers sont établis et comment le Gouvernement y a pourvu.

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

SECTIONS	1991	1990
1 Opérations budgétaires		
Revenus	33 024,0	31 073,9
Dépenses	– 35 848,8	– 32 733,3
Déficit	**– 2 824,8**	**– 1 659,4**
2 Opérations non budgétaires		
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances	– 434,1	– 418,8
Provision pour perte sur placements en actions	– 24,0	– 96,9
Compte des régimes de retraite	1 873,7	1 163,8
Provision pour financer l'assainissement des eaux		– 3,6
Autres comptes	– 72,9	198,6 [2]
Solde	**1 342,7**	**843,1** [2]
Besoins financiers nets	**– 1 482,1** [1]	**– 816,3** [2]
3 Financement		
Variation de l'encaisse	– 280,7	32,2
Variation de la dette directe	1 762,8	784,1 [2]
Total	**1 482,1** [1]	**816,3** [2]

1991

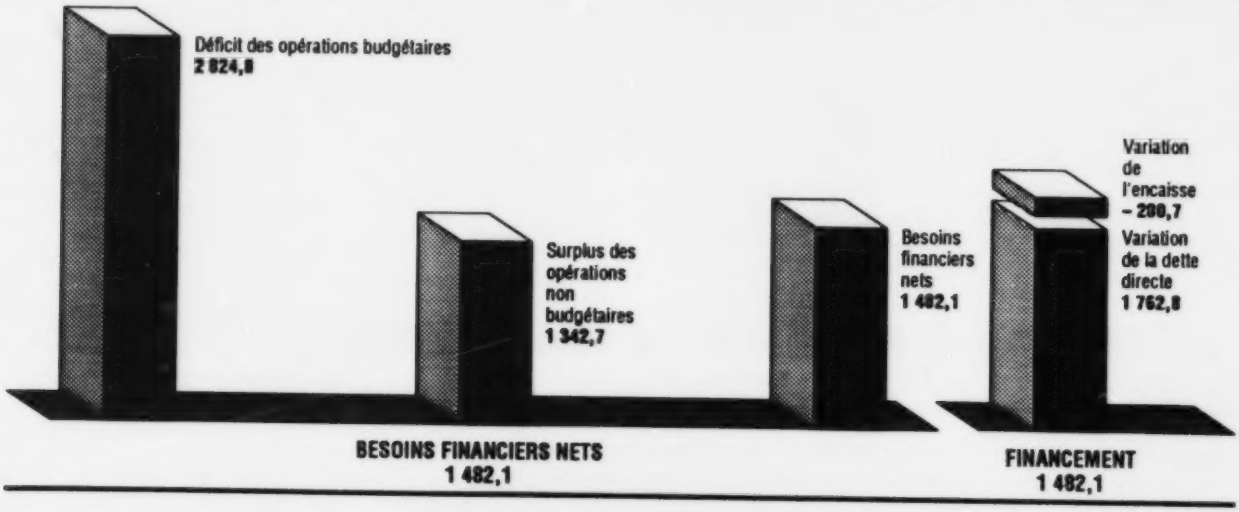

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Excluant un montant de 174 598 284 $ représentant la variation de change de l'année financière sur les emprunts en monnaies étrangères tenant compte des contrats d'échange de devises intervenus.

(2) Les chiffres de 1990 ont été redressés à la hausse d'un montant de 58,0 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de l'amortissement de la variation du change étranger dans les opérations non budgétaires au lieu de celles du financement.

Opérations budgétaires

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses du Gouvernement, y compris celles relatives aux dépenses en capital.

Le résultat net de l'ensemble de ces opérations a une incidence directe sur la dette nette.

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

	1991	1990
Revenus	33 024,0	31 073,9
Dépenses	– 35 848,8	– 32 733,3
Déficit des opérations budgétaires	**– 2 824,8**	**– 1 659,4**

1991

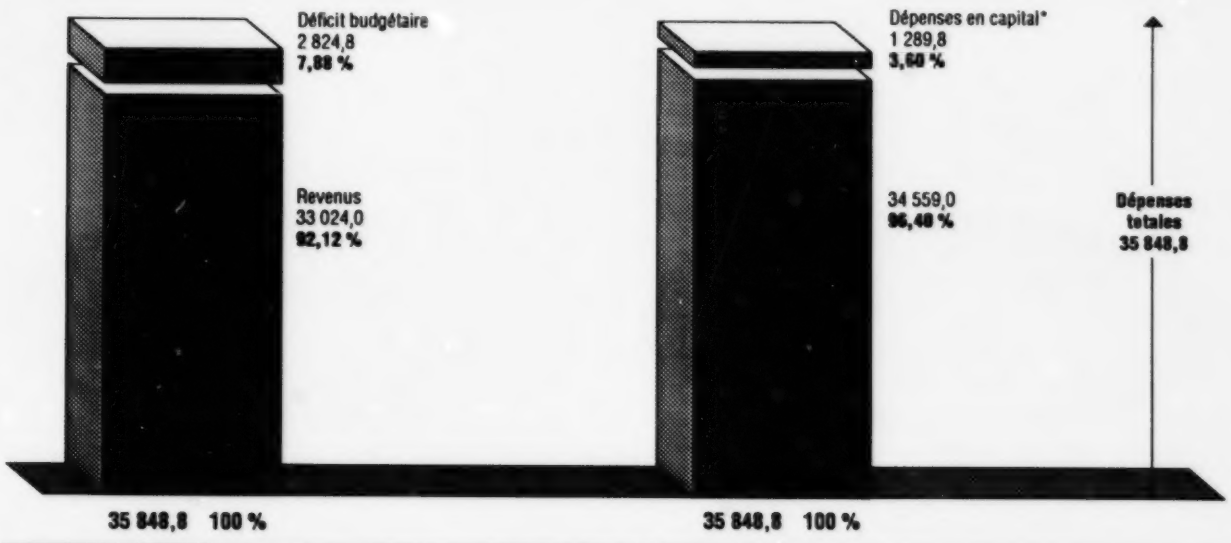

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

* Dont 692,0 millions de dollars (610,7 millions de dollars en 1990) par paiement de transfert.

REVENUS
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

1991

Revenus totaux : 33 024,0 $

Revenus provenant des entreprises et organismes du Gouvernement
1 175,4
3,6 %

Revenus divers
1 023,7
3,1 %

Droits et permis
788,1
2,4 %

1990

Revenus totaux : 31 073,9 $

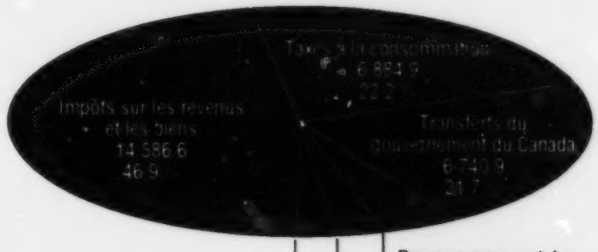

Revenus provenant des entreprises et organismes du Gouvernement
1 341,6
4,3 %

Revenus divers
813,0
2,6 %

Droits et permis
706,9
2,3 %

REVENUS PAR CATÉGORIE ET SOUS-CATÉGORIE

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	Total		Variation	
	1991	1990 [4]	$	%
Impôts sur les revenus et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	11 578 579	10 228 644	1 349 935	13,2
Contributions des employeurs au Fonds des services de santé	2 641 408	2 468 892	172 516	7,0
Impôts des sociétés [1]	1 711 825	1 890 369	– 178 544	– 9,4
Autres	861	– 1 303	2 164	– 166,1
	15 932 673	**14 586 602**	**1 346 071**	**9,2**
Taxes à la consommation				
Ventes au détail	4 794 924	4 471 242	323 682	7,2
Carburants	1 150 098	1 256 838	– 106 740	– 8,5
Tabac	585 785	515 263	70 522	13,7
Repas et hôtellerie	383 333	470 243	– 86 910	– 18,5
Autres [2]	174 933	171 314	3 619	2,1
	7 089 073	**6 884 900**	**204 173**	**3,0**
Droits et permis				
Véhicules automobiles	458 746	380 700	78 046	20,5
Boissons alcooliques	94 431	58 264	36 167	62,1
Ressources naturelles [3]	88 189	120 024	– 31 835	– 26,5
Pari mutuel	21 123	21 334	– 211	– 1,0
Autres	125 632	126 493	– 861	– 0,7
	788 121	**706 815**	**81 306**	**11,5**
Revenus divers				
Ventes de biens et services	276 779	276 589	190	0,1
Intérêts	412 603	261 868	150 735	57,6
Amendes, confiscations et recouvrements	334 305	274 606	59 699	21,7
	1 023 687	**813 063**	**210 624**	**25,9**
Revenus provenant des entreprises et organismes du Gouvernement				
Société des alcools du Québec	359 281	387 649	– 28 368	– 7,3
Loto-Québec	443 689	441 131	2 558	0,6
Hydro-Québec	404 000	565 000	– 161 000	– 28,5
Autres	– 31 524	– 52 136	20 612	– 39,5
	1 175 445	**1 341 644**	**– 166 198**	**– 12,4**
Total des revenus autonomes	**26 009 000**	**24 333 024**	**1 675 976**	**6,9**
Transferts du gouvernement du Canada				
Péréquation	3 654 119	3 708 059	– 53 940	– 1,5
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 501 246	1 667 693	– 166 447	– 10,0
Contributions aux programmes de bien-être	1 410 885	1 143 179	267 706	23,4
Autres programmes	448 743	221 981	226 762	102,2
Total des transferts du gouvernement du Canada	**7 014 993**	**6 740 912**	**274 081**	**4,1**
Total des revenus	**33 023 993**	**31 073 936**	**1 950 057**	**6,3**

[1] Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances.
[2] Comprend la taxe sur les télécommunications et sur la publicité électronique.
[3] Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.
[4] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de 1991.

DÉPENSES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

1991

Dépenses totales : 35 848,8 $

Dépenses en capital**
1 289,8
3,6 %

Par mission

Mission économique
4 027,5
11,2 %

1990

Dépenses totales* : 32 733,3 $

Dépenses en capital**
1 229,3
3,8 %

Par mission*

Mission économique
3 868,6
11,8 %

Note: Certains chiffres comparatifs de 1990 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de 1991 en tenant compte des modifications aux programmes dont principalement l'intérêt sur le compte des régimes de retraite qui apparaît maintenant avec le coût du service de la dette directe. Auparavant, il apparaissait dans les dépenses de transfert aux commissions scolaires et institutions d'enseignement et aux établissements de santé et de services sociaux ainsi que dans les traitements, salaires et avantages sociaux.

* Y compris 183,8 millions de dollars en 1990 pour des dépenses additionnelles (voir note complémentaire 3, page 33).
** Dont 692,0 millions de dollars (610,7 millions de dollars en 1990) par paiement de transfert.
*** Y compris l'intérêt sur le compte des régimes de retraite 1 410,5 M$ en 1991 (1 185,9 M$ en 1990).

1991

Par objet

Autres dépenses
2 285,2
6,4 %

Service de la dette directe***
4 445,5
12,4 %

Traitements, salaires et avantages sociaux
3 064,9
8,5 %

Paiements de transfert

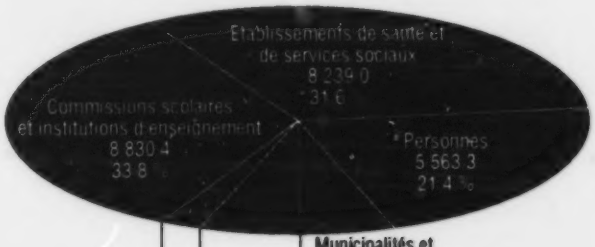

Municipalités et
organismes municipaux
1 368,7
5,3 %

Organismes sans but lucratif
et entreprises
1 450,5
5,6 %

Entreprises, organismes du Gouvernement
et Fonds spéciaux
601,3
2,3 %

1990

Par objet*

Autres dépenses
2 092,7
6,4 %

Service de la dette directe***
4 039,0
12,3 %

Traitements, salaires et avantages sociaux
2 668,7
8,2 %

Paiements de transfert*

Municipalités et
organismes municipaux
1 339,3
5,6 %

Organismes sans but lucratif
et entreprises
1 319,8
5,5 %

Entreprises, organismes du Gouvernement
et Fonds spéciaux
608,0
2,5 %

CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
SOMMAIRE PAR MINISTÈRE
(en milliers de dollars)

Ministères et organismes	Crédits initiaux +	Crédits supplémentaires +	Virements et transferts de juridiction +,(-)
1 Affaires culturelles	261 750		6 963
2 Affaires internationales	106 584		568
3 Affaires municipales	684 752	5 754 (3)	1 814
4 Agriculture, Pêcheries et Alimentation	682 585	27 873	8 084
5 Approvisionnements et Services	56 035		– 2 965
6 Assemblée nationale	69 600 (2)	8 294 (4)	
7 Communautés culturelles et Immigration	54 419	4 968	1 614
8 Communications	118 490		2 088
9 Conseil du trésor	22 721		354
10 Conseil exécutif	103 906		– 11 262
11 Éducation	5 418 218		8 671
12 Énergie et Ressources	507 310		– 72 589
13 Enseignement supérieur et Science	3 172 731		18 125
14 Environnement	470 549		14 112
15 Finances	4 843 922	53 804	– 293 382
16 Forêts			76 962
17 Industrie, Commerce et Technologie	360 659	57 667	7 253
18 Justice	446 671		10 886
19 Loisir, Chasse et Pêche	223 317		16 685
20 Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle	2 729 232	197 122 (3)	15 499
21 Office de planification et de développement du Québec	69 811		– 15 863
22 Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine	156 747		– 6 758
23 Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique	925 272		– 17 979
24 Organismes relevant du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française	28 719		– 121
25 Personnes désignées par l'Assemblée nationale	32 899		351
26 Régie de l'assurance-maladie du Québec	2 409 416 (1)	26 400	
27 Revenu	322 399	38 281 (5)	24 398
28 Santé et Services sociaux	8 567 557 (1)	78 677	125 776
29 Sécurité publique	733 488	108 031	39 115
30 Tourisme	88 698		4 501
31 Transports	2 022 661	1 918	35 910
32 Travail	76 534		1 190
33 Provision pour créances douteuses	110 900		
	35 878 552	608 789	
34 Provision pour perte sur placements en actions (diminution)			
	35 878 552	**608 789**	

(1) Inclut les prévisions de contributions du Fonds des services de santé de 2 569 000 000 $ aux crédits initiaux et 2 641 408 354 $ de contributions réelles pour lesquelles les crédits et les dépenses se répartissent également au programme «Services des centres hospitaliers de courte durée» au ministère de la Santé et des Services sociaux et au programme «Régime d'assurance-maladie» à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

(2) Y compris 31 641 600 $ de crédits permanents en vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale L.R.Q., c. A-23.1 pour le programme «Services statutaires de soutien aux parlementaires» alors qu'une prévision de 31 611 600 $ apparaissait sous ce titre au volume des crédits déposé à l'Assemblée nationale.

(3) Loi concernant la ville de Schefferville, L.Q., 1986, c. 51.
Crédits reportés de 1989-1990, de 1 635 918 $ au ministère des Affaires municipales et de 118 156 $ au ministère de la Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle, autorisés par le décret 9-90 du 10 janvier 1990.

(4) Y compris 8 294 000 $ de crédits permanents en vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale L.R.Q., c. A-23.1 pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (L.Q., 1990, c.34) autorisés par le Bureau de l'Assemblée nationale le 17 octobre 1990.

(5) Crédits permanents de 8 539 600 $ en vertu du décret 172-91 du 13 février 1991 pour l'implantation de la réforme des taxes à la consommation et pour l'administration par le ministre du Revenu de la taxe sur les produits et services.

Autres crédits permanents +	Crédits autorisés =	Crédits non utilisés (-)	Prêts, Placements et Avances (-)	Dépenses totales (y compris dépenses en capital) =	Dépenses en capital			
					Par le Gouvernement	Par paiement de transfert	Total	
	268 713	3 810	9	264 894	943	24 591	25 534	1
308	107 460	5 290	883	101 287	2 391		2 391	2
	692 320	51 043	4	641 273	1 705	40 777	42 482	3
	718 542	13 799	31	704 712	7 419	57 647	65 066	4
	53 070	3 146	2	49 922	699		699	5
	77 894	4 206	13	73 675	3 867		3 867	6
	61 001	2 301	525	58 175	931		931	7
	120 578	2 269	12	118 297	647	941	1 588	8
	23 075	1 389	1	21 685	413		413	9
	92 644	48 991	20	43 633	475		475	10
12 825	5 439 714	32 257	11	5 407 446	1 346	111 433	112 779	11
1 291	436 012	11 954	34	424 024	8 863	35 535	44 398	12
1 784	3 192 640	24 640	24 377	3 143 623	686	47 715	48 401	13
	484 661	7 602	40	477 019	4 561	73 203	77 764	14
39 526	4 643 870	93 316	12	4 550 542	1 142		1 142	15
870	77 832	39 623	34	38 175	1 723	5 540	7 263	16
	425 579	49 243	35 673	340 663	1 152	103 140	104 292	17
21 295	478 852	19 697	52	459 103	2 603		2 603	18
73	240 075	8 256	25	231 794	11 790	18 467	30 257	19
15	2 941 868	39 914	52	2 901 902	2 660	4 600	7 260	20
	53 948	15 532	4 244	34 172	157	9 796	9 953	21
	149 989	8 180	1	141 808	59	1 763	1 822	22
7 197	914 490	27 507	6	886 977	689		689	23
	28 598	1 241	6	27 351	462		462	24
	33 250	1 206	7	32 037	393	2 178	2 571	25
25 813	2 461 629	26 696		2 434 933				26
7 477	392 555	14 654	17 991	359 910	4 513		4 513	27
55 074	8 827 084	53 656	58	8 773 370	818	61 882	62 700	28
1 522	882 156	12 779	490	868 887	19 769	1 978	21 747	29
	93 199	1 364	836	90 999	240	1 918	2 158	30
	2 060 489	88 513	142	1 971 834	514 365	88 890	603 255	31
121	77 845	6 735	8	71 102	282		282	32
16 704	127 604			127 604				33
191 895	36 679 236	720 809	85 599	35 872 828	597 763	691 994	1 289 757	
				– 24 030 [6]				34
191 895 [6]	**36 679 236**	**720 809 [7]**	**85 599**	**35 848 798**	**597 763**	**691 994**	**1 289 757**	

[6] Non inclus dans les prévisions budgétaires.
[7] Dont 189 578 000 $ pour la suspension du droit d'engager des crédits.
[8] Ne réfère pas à un crédit voté ou permanent.

Opérations non budgétaires

Cette catégorie d'opérations regroupe les activités de placements, les opérations du compte des régimes de retraite, la provision pour perte sur placements en actions, la provision pour financer l'assainissement des eaux de même que les variations des autres éléments de l'actif et du passif (Autres comptes), à l'exception de l'encaisse.

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

	1991	1990
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances	– 434,1	– 418,8
Provision pour perte sur placements en actions	– 24,0	– 96,9
Compte des régimes de retraite	1 873,7	1 163,8
Provision pour financer l'assainissement des eaux		– 3,6
Autres comptes	– 72,9	198,6 [1]
Surplus des opérations non budgétaires	**1 342,7**	**843,1** [1]

1991

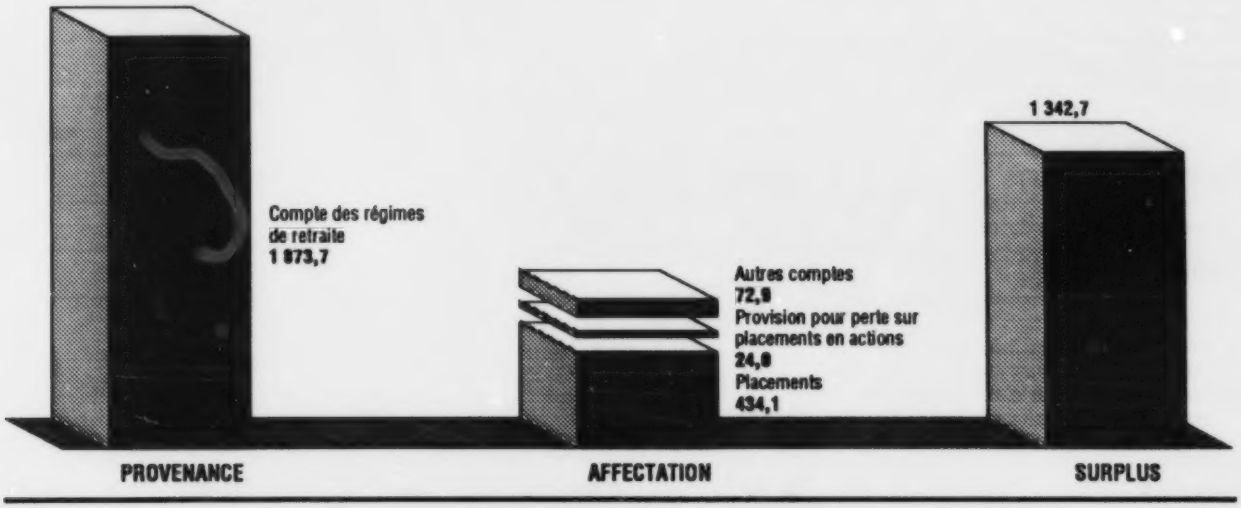

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

[1] Les chiffres de 1990 ont été redressés à la hausse de 58,0 millions de dollars (Voir page 40, note 11).

PLACEMENTS
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

SOMMAIRE	Actions	Obligations et billets	Prêts et avances	Total
Entreprises et organismes du Gouvernement	463 998	– 643	– 34 385	428 970
Municipalités et organismes municipaux		– 2 644	168	– 2 476
Particuliers, sociétés et autres			7 636	7 636
	463 998	**– 3 287**	**– 26 581**	**434 130**

DÉTAIL	Déboursés	Recettes	Résultats des opérations des entreprises inscrits aux revenus	Redressements	Total
Entreprises et organismes du Gouvernement					
ACTIONS ET MISES DE FONDS					
Hydro-Québec			404 000		404 000
Loto-Québec			– 1 311 (1)		– 1 311
Sidbec			18 054		18 054
Société de développement de la Baie James			– 353		– 353
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	13 402		– 19 012	76 400 (2)	70 790
Société des alcools du Québec			– 719 (1)		– 719
Société des établissements de plein air du Québec	3 750		– 5 681		– 1 931
Société des Traversiers du Québec			815		815
Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel			– 18		– 18
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud			4		4
Société générale de financement du Québec			– 50 768		– 50 768
Société générale des industries culturelles			925		925
Société immobilière du Québec			11 558		11 558
Société québécoise d'exploration minière			4 691		4 691
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	3 000		267 (1)		3 267
Société québécoise d'initiatives pétrolières			6 578		6 578
Société québécoise des transports			– 1 584		– 1 584
	20 152		**367 446**	**76 400**	**463 998**
OBLIGATIONS ET BILLETS					
Société d'habitation du Québec		643			– 643
PRÊTS ET AVANCES					
Hydro-Québec		121			– 121
Société de développement des coopératives		489			– 489
Société de développement industriel du Québec	55 867	257		– 35 850 (3)	19 760
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	26 800	1 500		– 76 035 (2)	– 50 735
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires				– 2 800 (3)	– 2 800
	82 667	**2 367**		**– 114 685**	**– 34 385**
	102 819	**3 010**	**367 446**	**– 38 285**	**428 970**

DÉTAIL (suite)

	Déboursés	Recettes	Redressements	Total
Municipalités et organismes municipaux				
OBLIGATIONS ET BILLETS		2 644		– 2 644
PRÊTS ET AVANCES	292	124		168
	292	**2 768**		**– 2 476**
Particuliers, sociétés et autres				
PRÊTS ET AVANCES				
Particuliers	24 817	6 212	– 4 292 [4]	14 313
Étudiants	2 758	4 635	2	– 1 875
Pêcheurs	922	23	– 667	232
Producteurs agricoles				
	28 497	**10 870**	**– 4 957**	**12 670**
Sociétés et autres	12 395	16 683	– 746	– 5 034
	40 892	**27 553**	**– 5 703**	**7 636**

(1) Participation dans les résultats diminuée des dividendes de la Société des alcools du Québec (360 000 000 $), Loto-Québec (445 000 000 $) et de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (3 000 000 $).
(2) Montant de 74 600 000 $ transféré de «Prêts et avances» à «Actions et mises de fonds».
(3) Montants portés aux dépenses pour des subventions.
(4) Montant formé principalement de la dépense de la provision pour créances douteuses de 9 028 000 $, d'intérêts capitalisés et autres revenus de 5 070 000 $.

COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

Régimes	Cotisations des participants et contributions de certains organismes	+	Participation du Gouvernement à titre d'employeur	−	Pensions et autres paiements	+−	Redressements	=	Excédent
R.R.E.G.O.P.	1 188		1 315 143		141 592		− 7 398 [3]		1 167 341
R.R.E.	106 745		723 134		393 545				436 334
R.R.C.E.	13 977 [3]		51 255		42 872		7 398 [3]		29 758
R.R.F.	56 030 [1]		250 396		240 848				65 578
R.R.S.Q.	14 782		163 810		32 516				146 076
R.R.M.A.N.	819		4 329		6 261			−	1 113
R.R.J.C.Q.	431		19 448		9 607				10 272
R.R.A.P.S.C.	4 959		15 878		1 345				19 492
	198 931		2 543 393 [2]		868 586				1 873 738

[1] Y compris des contributions de certains organismes de 4 400 516 $ pour le service courant et 17 000 000 $ pour le service passé.

[2]

	Coût des prestations constituées (*)	Amortissement de l'écart d'expérience	Amortissement du passif actuariel non inscrit	Intérêts	Total
R.R.E.G.O.P.					
Réseau des Affaires sociales	284 869	− 165 849	80 193	396 440	595 653
Réseau de l'Éducation	225 499	− 131 290	101 713	323 010	518 932
Réseau de la Fonction publique	101 591	− 59 143	37 567	120 543	200 558
	611 959	**− 356 282**	**219 473**	**839 993**	**1 315 143**
Autres régimes					
R.R.E.	94 661		262 333	366 140	723 134
R.R.C.E.	8 026		18 951	24 278	51 255
R.R.F.	37 916		121 334	91 146	250 396
R.R.S.Q.	51 442		38 602	73 766	163 810
R.R.M.A.N.	1 312		2 841	176	4 329
R.R.J.C.Q.	5 878		7 565	6 005	19 448
R.R.A.P.S.C.	3 619	− 935	4 164	9 030	15 878
	202 854	**− 935**	**455 790**	**570 541**	**1 228 250**
	814 813	**− 357 217**	**675 263**	**1 410 534**	**2 543 393**

* Coût des prestations de retraite constituées au cours de l'année financière, calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services.

[3] En vertu de la Loi sur le Régime de retraite de certains enseignants (L.R.Q., c. R-9.1), la Caisse de dépôt et placement du Québec a remis au Fonds consolidé du revenu un montant de 13 976 550 $ représentant la somme des cotisations des participants à ce régime ; en conséquence, la portion des contributions du Gouvernement à titre d'employeur qui avait été cumulée au passif du compte R.R.E.G.O.P. a été transférée au compte du Régime de retraite de certains enseignants pour un montant de 7 398 225 $ et un montant de 8 025 000 $ a été comptabilisé au compte du Régime de retraite de certains enseignants, représentant la charge de retraite du Gouvernement à l'endroit de ce régime.

R.R.E.G.O.P. = Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.
R.R.E. = Régime de retraite des enseignants.
R.R.C.E. = Régime de retraite de certains enseignants.
R.R.F. = Régime de retraite des fonctionnaires.
R.R.S.Q. = Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec.
R.R.M.A.N. = Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale.
R.R.J.C.Q. = Régime de retraite des juges de la Cour du Québec.
R.R.A.P.S.C. = Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels.

AUTRES COMPTES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	31 mars 1991	31 mars 1990	Variation *
Comptes de l'actif :			
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	119 247	156 160	36 913
Comptes à recevoir :			
Agents et mandataires	1 187 529	1 163 722	– 23 807
Autres débiteurs	1 469 463	1 237 872	– 231 591
Dû par le gouvernement du Canada — Gestion de la taxe sur les produits et services	17 753		– 17 753
Intérêts courus	19 418	17 343	– 2 075
Frais reportés	113 341	104 017	– 9 324
	2 926 751	**2 679 114**	**– 247 637**
Comptes du passif :			
Chèques en circulation	202 827	382 795	– 179 968
Avances des fonds en fidéicommis	55 109	55 564	– 455
Compte d'accords de perception fiscale	400 630	336 095	64 535
Comptes à payer	2 436 182	2 157 201	278 981
Intérêts courus	1 441 908	1 388 130	53 778
	4 536 656 (1)	**4 319 785** (1)	**216 871**
Excédent des comptes du passif sur les comptes de l'actif	**1 609 905**	**1 640 671**	**– 30 766**
Gain de change non réalisé (amortissement)			**– 42 076**
			– 72 842

* Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Excluant le gain de change non réalisé de 417 606 742 $ (634 280 848 $ en 1990) inscrit au passif.

PROVISION POUR PERTE SUR PLACEMENTS EN ACTIONS
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	Participation dans les résultats des entreprises inscrite en diminution des dépenses
Société des Traversiers du Québec	– 192
Société nationale de l'amiante	– 23 838
	– 24 030

PROVISION POUR FINANCER L'ASSAINISSEMENT DES EAUX
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	31 mars 1991	31 mars 1990	Variation *
Études	6 146	6 437	– 291
Travaux d'assainissement	31 517	31 194	323
	37 663	**37 631**	**32** (1)

* Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Montant porté aux dépenses de 18 612 611 $ diminué des déboursés de 18 580 558 $.

Financement

Cette section démontre de quelle façon le Gouvernement a financé l'ensemble de ses opérations.

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

	1991	1990
Variation de l'encaisse	**– 290,7**	**32,2**
Variation de la dette directe		
Nouveaux emprunts		
Bons du trésor	275,0	95,0
Obligations négociables	1 811,3	2 103,5
Obligations remboursables à demande	422,1	434,4
Obligations non négociables	9,8	6,1
Billets	498,9	83,3
Total des nouveaux emprunts	**3 017,1**	**2 722,3**
Augmentation de la dette résultant du produit d'un contrat d'échange de devises	54,3	
	3 071,4	**2 722,3**
Moins : remboursements d'emprunts	**1 308,6**	**1 938,2**
Total de la variation de la dette directe	**1 762,8**	**784,1**
Total	**1 482,1**	**816,3** [1]

[1] Les chiffres de 1990 ont été redressés à la hausse de 58,0 millions de dollars (Voir page 40, note 11).

1991

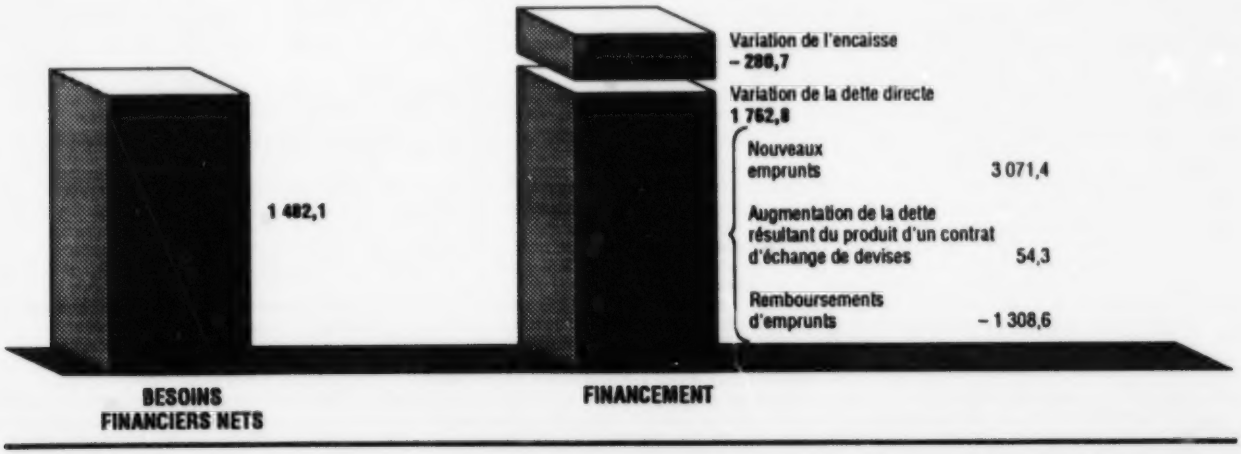

DÉTAIL DE LA VARIATION DE L'ENCAISSE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	au 31 mars 1991	au 31 mars 1990	Variation *
Espèces en banque	53 033	49 283	– 3 750
Placements temporaires	647 216	370 139	– 277 077
Encaisse	700 249	419 422	– 280 827

* Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

DÉTAIL DE LA VARIATION DE LA DETTE DIRECTE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

Nouveaux emprunts

	En équivalent canadien [1]	Valeur nominale [2]	Taux d'intérêt	Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'acheteur	Rendement à l'acheteur [3]
Bons du trésor	275 000		Divers	Diverses	Diverses		Divers
Obligations négociables	50 000		11,000	1990-07-27	2015-07-27	98,299	11,204
	250 000		11,500	1990-08-16	2000-08-16	98,970	11,360
	400 000		10,750	1990-12-12	1996-03-12	98,520	11,120
	100 000		11,750	1990-11-29	2001-02-15	98,877	11,936
	102 000 [4]		7,285	1991-03-25	1998-03-25	85,000	10,150
	75 000		10,750	1991-03-28	2011-03-28	98,877	10,889
	150 000		10,500	1991-03-28	2001-01-15	99,529	10,573
	91 808 [5]		10,000	1990-07-27	2000-04-26	91,808	11,400
	1 632 [6]		10,00/11,00	1990	1995-2012		Divers
	9 122 [6]	7 866 $ É.-U.	7,15/8,25	1991	1992-2001		Divers
	183 441 [7]	200 000 F.S.	6,750	1991-03-14	2001-03-14	101,500	6,440
	176 025 [8]	20 000 000 Yens	9,000	1990-10-30	2000-10-30	100,000	8,810
	69 476 [9]	8 000 000 Yens	8,000	1991-02-28	2001-02-28	98,950	8,000
	73 521 [10]	8 550 000 Yens	7,150	1991-03-22	2001-03-22	95,000	7,740
	79 295 [11]	9 500 000 Yens	7,350	1991-03-28	2001-03-28	95,000	7,940
	1 811 320						
Obligations remboursables à demande	2 470		12,00/6,00	1989-06-01	1996-06-01	100,00	11,420
	419 585		12,00	1990-06-01	2000-06-01	100,00	11,660
	422 055						
Obligations non négociables	9 789		10,36/11,33	1990	2010	100,00	Divers
Billets	1 741		8,500	1990-06-14	1992-06-14		Divers
	115 660	100 000 $ É.-U.	7,325	1990-01-11	1998-01-16	100,000	Libor(6M)-0,175
	154 832 [14]	134 000 $ É.-U.	8,14/8,93	1991	1996-2002	100,000	Divers
	182 622 [12]	200 000 F.S.	7,750	1991-01-15	1996-01-15	101,500	7,260
	44 053 [13]	8 000 000 Yens	7,100	1991-03-15	2001-03-15	100,000	6,980
	498 908						
Total	**3 017 072**						

(1) Équivalent canadien de la valeur de réalisation ou de la valeur nominale à la date de réalisation de l'emprunt.
(2) En milliers d'unités monétaires.
(3) Le rendement à l'acheteur est établi sur la base d'intérêts payables semestriellement.
(4) Emprunt à fort taux d'escompte dont le taux effectif pour l'acheteur est de 10,408 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 120 000 000 $ à l'échéance pour un capital versé de 102 000 000 $.
(5) Emprunt à fort taux d'escompte dont le taux effectif pour l'acheteur est de 11,413 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 100 000 000 $ à l'échéance pour un capital versé de 91 808 000 $.
(6) Capitalisation de l'escompte sur des emprunts émis à fort taux d'escompte au cours des années antérieures.
(7) Emprunt de 200 000 000 F.S. qui fait l'objet de deux contrats d'échange de devises en monnaie des États-Unis pour un montant de 158 739 763 $ É.-U. (équivalent canadien de 183 440 687 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.
(8) Emprunt de 20 000 000 000 Yens dont le capital est payable en monnaie du Japon et les intérêts en monnaie de l'Australie. Les paiements d'intérêts en monnaie de l'Australie font l'objet d'un contrat d'échange de devises en monnaie du Japon. Un deuxième contrat d'échange de devises en monnaie des États-Unis couvre en totalité les paiements de capital et d'intérêts. L'effet net en monnaie des États-Unis de ces contrats est de 150 362 380 $ É.-U. (équivalent canadien de 176 024 509 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.

Remboursements d'emprunts[1]
Détail

	En milliers d'unités monétaires [2]	Total en équivalent canadien [2]
En monnaie du Canada		
Obligations		
Négociables		373 437 [3]
Non négociables		
Gouvernement du Canada — Régime de pension du Canada		5 132
Aide à l'emploi		12 000
Remboursables à demande		
Obligations d'épargne du Québec		541 206
		931 775
Billets		
Gouvernement du Canada		
Zones spéciales		3 263
Institutions universitaires (assumées)		1 268
Emprunt escompté		10 000
		14 531
		946 306
En monnaie des États-Unis		
Obligations		
Négociables	156 000 $ É.-U.	182 551
Billets	12 600 $ É.-U.	14 744
		197 295
En monnaie de la Suisse		
Obligations		
Négociables	8 000 F.S.	6 254 [4]
En monnaie de l'Allemagne		
Billets	25 000 D.M.	17 337
		1 167 192
Contributions aux fonds d'amortissement		**141 364** [5]
		1 308 556

(1) Y compris des contributions aux fonds d'amortissement.
(2) Les unités monétaires en monnaies étrangères et en monnaie du Canada tiennent compte des contrats d'échange de monnaie et sont converties en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars 1990.
(3) Y compris des obligations 65,0 millions de dollars échéant le 15 mars 2001 encaissées par anticipation par les détenteurs tel que permis par l'option.
(4) Obligations rachetées par le gouvernement afin de satisfaire à l'amortissement annuel requis lorsque le prix de l'obligation sur le marché est inférieur ou égal au pair.
(5) Après avoir déduit des versements des fonds d'amortissement de 4 151 948 $ de contributions au fonds consolidé du revenu lors des remboursements d'emprunts.

Notes de la page 24 (suite)

(9) Emprunt de 8 000 000 000 Yens dont le capital est payable en monnaie du Japon et les intérêts en monnaie de l'Australie. Les paiements d'intérêts en monnaie de l'Australie font l'objet d'un contrat d'échange de devises en monnaie du Japon. Un deuxième contrat d'échange de devises en monnaie des États-Unis couvre en totalité les paiements de capital et d'intérêts. L'effet net en monnaie des États-Unis de ces contrats est de 60 207 004 $ É.-U. (équivalent canadien de 69 476 393 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.

(10) Emprunt à fort taux d'escompte dont le taux effectif pour l'acheteur est de 7,892 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 9 000 000 000 Yens à l'échéance pour un capital versé de 8 550 000 000 Yens payable en monnaie du Japon et les intérêts en monnaie de l'Australie. Les paiements d'intérêts en monnaie de l'Australie font l'objet d'un contrat d'échange de devises en monnaie du Japon. Un deuxième contrat d'échange de devises en monnaie des États-Unis couvre en totalité les paiements de capital et d'intérêts. L'effet net en monnaie des États-Unis de ces contrats est de 63 557 648 $ É.-U. (équivalent canadien de 73 521 401 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.

(11) Emprunt à fort taux d'escompte dont le taux effectif pour l'acheteur est de 8,098 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 10 000 000 000 Yens à l'échéance pour un capital versé de 9 500 000 000 Yens payable en monnaie du Japon et les intérêts en monnaie de l'Australie. Les paiements d'intérêts en monnaie de l'Australie font l'objet d'un contrat d'échange de devises en monnaie du Japon. Un deuxième contrat d'échange de devises en monnaie des États-Unis couvre en totalité les paiements en capital et d'intérêts. L'effet net en monnaie des États-Unis de ces contrats est de 68 440 000 $ É.-U. (équivalent canadien de 79 294 480 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.

(12) Emprunt de 200 000 000 F.S. qui fait l'objet de deux contrats d'échange de devises en monnaie des États-Unis pour un montant de 158 065 152 $ É.-U. (équivalent canadien de 182 621 818 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.

(13) Emprunt de 5 000 000 000 Yens qui fait l'objet d'un contrat d'échange de devises en monnaie des États-Unis pour un montant de 38 140 000 $ É.-U. (équivalent canadien de 44 053 138 $) lors de l'émission et au remboursement avec intérêt annuel à taux variable.

(14) Émission de billets à moyen terme dans le cadre d'une offre continuelle. Le total des prix initiaux à l'émission des billets en cours ne doit pas excéder 500 000 000 $ É.-U.

Actif et passif
Dette nette

SOMMAIRE
AU 31 MARS 1991
(en millions de dollars)

1991

Actif
14 429,0

Dette nette
36 310,9

Passif
50 739,9

Placements
10 974,3
76,06 %

Frais reportés
113,3
0,78 %

Disponibilités
3 341,4
23,16 %

Exigibilités	4 364,3	8,60 %
Gain de change non réalisé	417,6	0,82 %
Provision pour perte sur placements en actions	56,4	0,11 %
Provision pour financer l'assainissement des eaux	37,7	0,08 %

1990

Actif
13 433,3

Dette nette
33 486,1

Passif
46 919,4

Placements
10 540,2
78,46 %

Frais reportés
104,0
0,78 %

Disponibilités
2 789,1
20,76 %

Exigibilités	4 114,4	8,77 %
Gain de change non réalisé	634,3	1,35 %
Provision pour perte sur placements en actions	80,4	0,17 %
Provision pour financer l'assainissement des eaux	37,6	0,08 %

ACTIF ET PASSIF (État non vérifié *)
AU 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

ACTIF

Page		1991	1990
	Placements temporaires – au coût	647 216	370 139
47	Comptes à recevoir	2 656 992	2 401 594
	Dû par le gouvernement du Canada		
	— Gestion de la taxe sur les produits et services (note 4)	17 753	
	Intérêts courus	19 418	17 343
		3 341 379	**2 789 076**
48	Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances (note 5)		
	Entreprises et organismes du Gouvernement	10 743 815	10 314 845
	Municipalités et organismes municipaux	57 473	59 950
	Particuliers, sociétés et autres	172 982	165 346
		10 974 270	**10 540 141**
	Frais reportés	113 341	104 017
	TOTAL DE L'ACTIF	**14 428 990**	**13 433 234**
30	**DETTE NETTE**	**36 310 940**	**33 486 135**
		50 739 930	**46 919 369**

Le contrôleur des Finances,

Pierre-André Paré, f.c.a

Le sous-ministre des Finances,

Claude Séguin

Québec, le 29 novembre 1991

* Cet état est toutefois similaire, à l'exception des notes complémentaires dont la présentation a été réaménagée, à l'état officiel de l'actif et du passif qui apparaît aux Comptes publics accompagné du rapport du Vérificateur général s'y rapportant.

PASSIF

Page		1991	1990
	Chèques en circulation moins espèces en banque, espèces et effets en main et dépôts en circulation (note 6)	30 547	177 352
	Avances des fonds en fidéicommis	55 109	55 564
50	Compte d'accords de perception fiscale	400 630	336 095
50	Comptes à payer	2 436 182	2 157 201
	Intérêts courus	1 441 908	1 388 130
		4 364 376	**4 114 342**
	Gain de change non réalisé	417 607	634 281
	Provision pour perte sur placements en actions (note 5)	56 364	80 394
	Provision pour financer l'assainissement des eaux	37 663	37 631
51	Compte des régimes de retraite (note 7)		
	Passif inscrit	17 080 760	14 896 625
	Moins : Participation du Gouvernement inscrite d'avance	853 547	543 150
		16 227 213	**14 353 475**
52	Bons du trésor (note 8)	2 075 000	1 800 000
52	Obligations et billets (note 8)	27 561 707	25 899 246
		29 636 707	**27 699 246**
	TOTAL DU PASSIF	**50 739 930**	**46 919 369**

Engagements et éventualités (note 9)
Événements subséquents (note 10)

DETTE NETTE (État non vérifié *)
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	1991	1990
Solde au début	33 486 135	31 826 718
Déficit des opérations budgétaires	2 824 805	1 659 417
Solde à la fin	**36 310 940**	**33 486 135**

* Cet état est toutefois similaire à la continuité de la dette nette qui apparaît aux Comptes publics accompagné du rapport du Vérificateur général s'y rapportant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Principales conventions comptables

Le gouvernement du Québec rend compte de ses opérations financières selon une méthode modifiée de la comptabilité d'exercice. Les renseignements compris dans ses états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs estimations et jugements. Les principales conventions comptables qu'il s'est données tiennent aussi compte de certaines particularités propres à sa mission et au contexte législatif auquel il est soumis.

L'entité comptable du Gouvernement

Les états financiers du Gouvernement rendent compte de l'ensemble des opérations financières des entités dont les revenus appartiennent au Fonds consolidé du revenu ou au Fonds des services de santé ainsi que celles dont le fonctionnement est pourvu, à ce titre, par des allocations du Parlement tirées sur ces fonds. Ce sont les ministères, les organismes et l'Assemblée nationale ainsi que les personnes qu'elle désigne, tels qu'énumérés à l'annexe 1.

Les organismes, les entreprises et les fonds qui ont leur propre entité comptable sont énumérés à l'annexe 2.

Les revenus

Les revenus provenant des impôts sur les revenus et les biens ainsi que ceux provenant des taxes à la consommation, des droits, des permis, des entreprises et organismes du Gouvernement et autres, sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre, déduction faite des remboursements. Les cotisations et les comptes émis avant la fin de l'année financière sont portés à ces revenus.

Les revenus provenant des transferts du gouvernement du Canada sont comptabilisés dans l'année financière au cours de laquelle ils sont reçus à ce titre. Cependant, les réclamations émises et les estimations de revenus provenant de transferts reliés à des programmes à frais partagés sans compensation fiscale sont comptabilisées dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées.

Les dépenses

Les coûts des biens et des services, y compris ceux des immobilisations, sont portés aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis, sans égard au moment de leur utilisation.

Les paiements de transfert sont portés aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils deviennent dus. Ils correspondent aux sommes dûment autorisées et acceptées à ce titre par le Gouvernement.

Les actifs et les passifs

L'état des finances du Gouvernement correspond à son encaisse, à ses créances inscrites à leur valeur de réalisation, à ses mises de fonds en actions dans ses entreprises montrées à leur valeur de consolidation et à ses dettes envers les tiers.

Les placements en actions

Les placements en actions dans les entreprises du Gouvernement sont inscrits selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. En conséquence, les mises de fonds en actions sont enregistrées au coût, lequel est modifié annuellement de la participation du Gouvernement dans les résultats de ses entreprises avec contrepartie aux revenus.

Lorsque la participation du Gouvernement devient déficitaire, une provision pour perte sur placements équivalente au montant de ce déficit est inscrite au passif du Gouvernement et la variation annuelle est portée aux dépenses.

Les régimes de retraite

Les régimes de retraite gouvernementaux sont des régimes à prestations déterminées dont les participants sont les employés des secteurs publics et parapublics (enseignement, santé et services sociaux). Dans le cadre de la préparation des états financiers du Gouvernement, ces régimes sont évalués selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services.

Les cotisations des participants au RREGOP sont versées à ce régime alors que celles des participants aux autres régimes sont versées au Fonds consolidé du revenu et inscrites au passif du Gouvernement.

Les contributions dues à titre d'employeur pour couvrir la totalité des coûts des services courants de tous les régimes et pour amortir le passif actuariel non inscrit sont portées aux dépenses et la contrepartie est inscrite au passif auquel s'ajoutent les dépenses d'intérêts. Les contributions d'employeurs de certains organismes désignés à l'annexe 3 sont versées au Fonds consolidé du revenu et sont également portées à ce passif.

Les prestations et les remboursements de cotisations sont puisés à même l'avoir du RREGOP et à même le Fonds consolidé du revenu selon les dispositions de chaque régime.

La partie des prestations constituées qui est à la charge du Gouvernement et dont l'inscription au passif reste à compléter par voie d'amortissement ainsi que les méthodes d'amortissement utilisées sont indiquées à la note complémentaire 7c.

Les emprunts

Les emprunts sont inscrits à leur valeur nominale et les frais d'émission de même que les primes ou les escomptes sont comptabilisés comme frais reportés et amortis sur la durée restante de ces dettes.

Toutefois, les emprunts émis à fort taux d'escompte sont inscrits à leur valeur de réalisation, augmentée annuellement de la capitalisation de l'escompte pour atteindre la valeur nominale à l'échéance.

À la fin de chacune des années financières, la valeur des dettes en monnaies étrangères est ajustée selon les taux de change alors en vigueur et les variations sont inscrites comme dépenses ou revenus à reporter, puis amorties sur la durée restante de ces dettes.

2. Revenus

Selon la législation pertinente, les revenus sont inscrits après déduction de 648,5 millions de dollars (586,7 millions de dollars en 1990) de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les remboursements d'impôts fonciers et les allocations d'aide aux familles ; de 176,7 millions de dollars (123,8 millions de dollars en 1990) de l'impôt des corporations pour des crédits remboursables pour pertes autre que perte en capital et pour la recherche scientifique et le développement expérimental ; de 44,7 millions de dollars (32,8 millions en 1990) des droits et permis – ressources naturelles pour les crédits de droits miniers remboursables pour pertes afférentes à des frais d'exploration et d'immobilisations.

Les revenus provenant des entreprises et organismes du Gouvernement comprennent des dividendes de 808,0 millions de dollars (1 065,6 millions de dollars en 1990) et une participation dans les résultats de 367,4 millions de dollars (276,0 millions de dollars en 1990). Les revenus divers – intérêts comprennent un montant de 86,1 millions de dollars pour l'inscription des intérêts réalisables sur certains comptes à recevoir du ministère du Revenu.

3. Dépenses additionnelles

Les chiffres de 1990 tiennent compte des prestations additionnelles d'aide sociale et de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris aux montants respectifs de 180,9 millions de dollars et 2,9 millions de dollars normalement payables le 1er avril 1990 par le ministère de la Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle – mission sociale.

L'effet de l'inscription de ces dépenses additionnelles sur les résultats des opérations budgétaires se présente comme suit :

	1991	1990
		(en millions de dollars)
		(note 11)
Dépenses incluant les dépenses additionnelles	35 848,8	32 733,3
Dépenses de l'année financière courante inscrites dans les années financières précédentes	217,1	827,6
Dépenses de l'année financière postérieure inscrites dans l'année financière courante		– 183,8
Effet net sur les résultats	217,1	643,8
Dépenses sur base comparable	**36 065,9**	**33 377,1**

4. Dû par le gouvernement du Canada — Gestion de la taxe sur les produits et services

Ce poste représente les opérations à être financées par le gouvernement du Canada pour l'implantation et la gestion de la taxe sur les produits et services. Aucune somme n'a encore été perçue du gouvernement du Canada à cet effet au 31 mars 1991.

5. Placements

a) Placements dans les entreprises et organismes du Gouvernement

	1991	1990
		(en milliers de dollars)
Actions – selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation (annexe 4)	10 117 546	9 653 548
Dotations – au coût	40 610	40 610
Obligations et billets – au coût	134 305	134 948
Prêts et avances – à la valeur de réalisation	451 354	485 739
	10 743 815	**10 314 845**
Provision pour perte sur placements en actions – participation déficitaire (annexe 4)	**56 364**	**80 394**

b) Échéancier des obligations et billets, prêts et avances

Excluant un montant de 203,2 millions de dollars (232,7 millions en 1990) dont les échéances ne sont pas déterminées, l'échéancier des obligations et billets et des prêts et avances aux entreprises et organismes du Gouvernement de 585,7 millions de dollars (620,7 millions de dollars en 1990), aux municipalités et organismes municipaux de 57,5 millions de dollars (60,0 millions de dollars en 1990) et aux particuliers, sociétés et autres, de 162,8 millions de dollars (155,2 millions de dollars en 1990) se résume comme suit :

Années d'échéance	1991	1990
		(en milliers de dollars)
1991		58 439
1992	38 016	34 027
1993	14 495	14 521
1994	14 381	17 333
1995	15 832	16 390
1996	16 010	12 497
	98 734	153 207
1997 et plus	504 089	450 004
	602 823	**603 211**

6. Chèques en circulation moins espèces en banque, espèces et effets en main et dépôts en circulation

	1991	1990
		(en milliers de dollars)
Chèques en circulation	202 827	382 795
Moins :		
Espèces en banque	53 033	49 283
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	119 247	156 160
	30 547	**177 352**

7. Compte des régimes de retraite

a) Régimes de retraite du gouvernement du Québec

	Nombre de cotisants au 31 décembre 1990	Nombre de retraités et de rentes aux survivants au 31 décembre 1990
Régimes actifs :		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)	480 000	35 148
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRSQ)	4 600	1 503
Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC)	1 950	84
Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale (RRMAN)	125	233
Régime de retraite des juges de la Cour du Québec (RRJCQ)	280	202
Autres régimes :		
Régime de retraite des enseignants* (RRE)	31 500	23 318
Régime de retraite de certains enseignants (RRCE)	1 400	1 945
Régime de retraite des fonctionnaires* (RRF)	15 000	22 817
	534 855	**85 250**

* Depuis le 1er juillet 1973, ces régimes n'acceptent plus de nouveaux adhérents.

b) Dépense annuelle des régimes de retraite

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Coût des prestations de retraite constituées au cours de l'année financière, calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services	814 813	705 521
Amortissement des écarts d'expérience	– 357 217	– 357 213
Amortissement du passif actuariel non inscrit	675 263	166 213
Intérêts	1 410 534	1 185 875
Participation du Gouvernement à titre d'employeur aux régimes de retraite	2 543 393	1 700 396

c) Méthodes d'amortissement

1) Passif actuariel non inscrit

i) RREGOP et RRAPSC

Pour ces régimes : l'écart entre l'actif retenu pour fins des évaluations actuarielles, excluant les sommes capitalisées à la Caisse de dépôt et placement du Québec, et le solde du compte non budgétaire à la même date est amorti en ligne droite (méthode hypothécaire) sur une période correspondante à la durée estimative du reste de la carrière active des participants au RREGOP.

Le passif actuariel non inscrit relatif aux années transférées du RRE et du RRF au RREGOP et aux crédits de rentes accordés à certains employés du secteur des Affaires sociales (article 84 de la Loi sur le RREGOP) est amorti à compter

de l'année financière 1987-1988 sur le solde à courir de la période de 50 ans débutant en 1979-1980 et au prorata des salaires versés à l'ensemble des participants aux RRE, RRF et RREGOP.

ii) Régimes autres que RREGOP et RRAPSC

Pour ces régimes et bénéfices : l'écart d'expérience entre le taux de référence utilisé pour la détermination des hypothèses de rendement à long terme des évaluations actuarielles et le taux d'intérêt appliqué sur le solde du compte non budgétaire des régimes de retraite est amorti en ligne droite (méthode hypothécaire) sur une période correspondante à la durée estimative du reste de la carrière active des participants au RREGOP.

Le solde du passif non inscrit des régimes est amorti sur une période de 50 ans à compter de l'année financière 1979-1980, au prorata des salaires versés aux participants des régimes, à l'exception du RRE et RRF où le passif actuariel non inscrit est amorti au prorata des salaires versés à l'ensemble des participants aux RRE, RRF et au RREGOP.

2) Écarts d'expérience et coût des modifications

Les écarts d'expérience constatés à chacune des évaluations actuarielles du RREGOP et du RRAPSC sont amortis en ligne droite (méthode hypothécaire) sur une période correspondante à la durée estimative du reste de la carrière active des participants au RREGOP. À compter de l'année financière 1989-1990, le coût des modifications apportées à tout régime au titre des services rendus par les participants au cours des années financières antérieures est amorti selon la même méthode et ce, à compter de l'année financière commençant dans l'année civile dans laquelle les modifications deviennent effectives.

d) Modifications apportées aux régimes de retraite

Des modifications apportées aux bénéfices accordés aux prestataires des régimes de retraite des enseignants, des fonctionnaires et des juges de la Cour du Québec ont pris effet soit le 1er janvier 1990, soit au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1991. Pour le régime de retraite des enseignants, depuis le 15 juin 1990, l'admissibilité à la retraite sans réduction actuarielle est accordée au participant qui a complété trente-trois années de service.

Quant au régime de retraite des fonctionnaires, depuis le 1er janvier 1990, l'admissibilité à la retraite sans réduction actuarielle est accordée lorsque le participant atteint 62 ans (pour une participante, l'âge de 60 ans est déjà en vigueur) et qu'il a complété dix ans de service ou lorsque son âge et ses années de service totalisent 90.

Enfin, pour ce qui est des juges de la Cour du Québec, le 1er janvier 1990, le régime est devenu non contributoire. Depuis le 1er juillet 1990, l'admissibilité à la retraite est diminuée de 70 à 65 ans et la rente est calculée à partir du traitement moyen des trois années les mieux rémunérées. De plus, la partie de la rente attribuable aux années de service effectuées avant le 1er juillet 1990 est indexée selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. La partie attribuable au service postérieur à cette date est indexée de l'excédent de cette augmentation sur 3 %.

Ces modifications ont eu pour effet d'augmenter de 200 millions de dollars les obligations du gouvernement envers les régimes de retraite au 31 décembre 1990 et la participation du gouvernement à titre d'employeur de 22 millions de dollars pour l'année financière.

e) Passif inscrit

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Régimes actifs :		
— RREGOP	10 548 463	9 072 390
— Autres	1 082 355	905 963
Autres régimes	5 449 942	4 918 272
	17 080 760	**14 896 625**

Pour le régime RREGOP, le passif ne comprend que l'obligation du gouvernement à titre d'employeur tandis que pour tous les autres régimes, le passif comprend les obligations du gouvernement envers les participants incluant celles constituées par les cotisations des employés. Les cotisations des participants et les contributions de certains employeurs au RREGOP sont versées aux fonds des employés et des employeurs de ce régime et sont investies dans des fonds particuliers à la Caisse de dépôt et placement du Québec dont le total est de 9 687,5 millions de dollars au 31 décembre 1990 (8 562,8 millions de dollars au 31 décembre 1989) tel qu'apparaissant aux états financiers de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.

f) Participation inscrite d'avance

Le passif inscrit au compte des régimes de retraite est établi selon la méthode actuarielle de nivellement des cotisations pour se conformer aux dispositions législatives et contractuelles propres au RREGOP et au RRAPSC. La participation du Gouvernement inscrite d'avance pour ces deux régimes de retraite représente le redressement requis au passif inscrit au compte des régimes de retraite pour présenter le passif du Gouvernement à titre d'employeur envers les régimes de retraite, selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service, tel que requis par la convention comptable en vigueur (voir note 1).

La participation du Gouvernement à titre d'employeur pour le service courant, établie selon les dispositions législatives et contractuelles propres aux RREGOP et RRAPSC, a été inscrite au passif du compte des régimes de retraite pour un montant de 515,3 millions de dollars. Par ailleurs, le coût des prestations de retraite constituées au cours de l'année financière, calculé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de services, réduit de l'amortissement des écarts d'expérience, s'établit à 258,4 millions de dollars ; il s'ensuit donc une participation inscrite d'avance de 256,9 millions de dollars auxquels se sont ajoutés 53,5 millions de dollars en intérêts sur le solde à la fin de l'année 1989-1990. Le montant accumulé de la participation inscrite d'avance et des intérêts s'y rapportant est de 853,6 millions de dollars au 31 mars 1991 (543,2 millions de dollars au 31 mars 1990).

g) Évaluations et estimations actuarielles

Les évaluations actuarielles et les estimations actuarielles sont préparées par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service. Les évaluations actuarielles sont préparées à tous les trois ans tandis que les estimations actuarielles sont préparées annuellement à partir de la dernière évaluation actuarielle disponible.

Les obligations du Gouvernement envers les régimes selon les calculs actuariels s'établissent comme suit :

	Estimations actuarielles au 31 décembre 1990	Estimations actuarielles au 31 décembre 1989
	(en millions de dollars)	
Régimes actifs :		
— RREGOP	9 631,2	8 224,5
— Autres	2 162,0	1 893,8
Autres régimes	16 451,5	15 076,1
	28 244,7	25 194,4

Ces estimations actuarielles ont été produites et émises en août 1991 par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances.

Les estimations au 31 décembre 1990 et 1989 ont été établies à partir des évaluations actuarielles des divers régimes effectuées par la Commission au 31 décembre 1987.

Pour l'ensemble des régimes de retraite, les prestations sont généralement indexées au coût de la vie pour la partie constituée avant le 1er juillet 1982 alors qu'après cette date, elles le sont seulement pour l'excédent de 3 % de la hausse du coût de la vie.

Les estimations actuarielles ont été établies en prenant en considération une hausse du coût de la vie de 5,5 % par année.

8. Bons du trésor, obligations et billets

Les bons du trésor, obligations et billets convertis en dollars canadiens sont présentés ci-dessous par monnaie et par année d'échéance. Les unités monétaires par monnaie tiennent compte des contrats d'échange de devises :

Monnaies	1991		1990	
	En milliers d'unités monétaires (1)	Total en équivalent canadien (en milliers de dollars)	En milliers d'unités monétaires (1)	Total en équivalent canadien (en milliers de dollars)
En monnaie du Canada ($ CAN.)	22 290 863	22 290 863	21 816 689	21 816 689
En monnaies étrangères (2) :				
États-Unis ($ E.U.)	4 561 840	5 285 804	2 789 806	3 264 631
Japon (YEN)	120 000 000	984 720	165 000 000	1 224 300
Suisse (F.S.)	1 469 160	1 169 599	1 306 800	1 021 526
République fédérale d'Allemagne (D.M.)	750 000	509 550	975 000	676 162
France (F.F.)			800 000	164 800
Royaume-Uni (L.S.)	75 000	151 035	75 000	144 638
		30 391 571		28 312 746
MOINS : Fonds d'amortissement		754 864		613 500
Total		**29 636 707**		**27 699 246**

(1) Tenant compte des contrats d'échange de devises.
(2) Les unités monétaires en monnaies étrangères sont converties en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars.

Années d'échéance	1991	1990
		(en milliers de dollars)
1991		2 836 935
1992	3 750 991	1 419 026
1993	1 087 040	1 036 145
1994	2 107 234	2 119 618
1995	2 151 808	2 116 429
1996	2 095 789	1 426 266
	11 192 862	10 954 419
1997 et plus	18 443 845	16 744 827
	29 636 707	**27 699 246**

9. Engagements et éventualités

Les engagements pour des paiements de transfert à des corporations, entreprises et organismes du Gouvernement, commissions scolaires, municipalités, institutions d'enseignement et établissements de santé et de services sociaux pour leurs dépenses en capital et pour le remboursement du principal de leurs emprunts contractés pour des dépenses en capital ainsi que certains autres engagements sont présentés sommairement à la page 55. Ces engagements totalisent 14 179,1 millions de dollars au 31 mars 1991 (12 975,2 millions de dollars au 31 mars 1990).

Les emprunts garantis par le Gouvernement s'élèvent à 31 838,9 millions de dollars au 31 mars 1991 (27 313,9 millions de dollars au 31 mars 1990) dont 28 003,2 millions de dollars (23 727,8 millions de dollars au 31 mars 1990) se rapportent aux emprunts d'Hydro-Québec. Ces emprunts garantis ainsi que les autres éventualités autorisés par lois sont présentés sommairement à la page 57.

Le Gouvernement fait par ailleurs l'objet de certaines réclamations et de causes en instance ou éventuelles. Elles portent notamment sur des revendications territoriales par des bandes indiennes et des revendications de prestations par des assistés sociaux de moins de trente ans. Les autres causes, qui impliquent des montants de 326,3 millions de dollars, sont reliées à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens et à des éléments connexes. Le dénouement de ces litiges étant incertain, la perte éventuelle que le Gouvernement pourrait devoir assumer ne peut être déterminée. Les montants que le Gouvernement pourrait être appelé à débourser lors du règlement de ces réclamations seront imputés aux dépenses de l'année financière en cours.

10. Événements subséquents

Le 1er septembre 1991, l'usine de Donohue Matane Inc. (DMI) a été fermée temporairement, compte tenu de l'état actuel du marché pour son produit. La Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR) détient dans cette entreprise un placement dont la valeur à ses états financiers de l'année financière terminée le 31 mars 1991 était de 92,1 millions de dollars. En raison de la fermeture temporaire de l'usine, REXFOR a dû débourser 14,5 millions de dollars en exécution d'une garantie de prêt qu'elle avait consentie et une somme de 12,6 millions de dollars pour la conservation des éléments d'actif de l'usine ; elle a reçu en contrepartie de ces déboursés l'équivalent en actions ordinaires de DMI. La Société de développement industriel du Québec (SDI) a également déboursé 116 millions

de dollars pour sa portion de garantie de prêt et est maintenant subrogée aux droits des prêteurs, devenant l'unique créancier de premier rang de l'entreprise.

Le 29 août 1991, l'usine de Cascades Port-Cartier Inc. a cessé ses opérations. Au 31 mars 1991, REXFOR et la SDI détenaient des placements de 38,9 millions de dollars et avaient également garanti des emprunts pour un total de 46,6 millions de dollars. En mai 1991, la SDI a effectué un placement de 12,5 millions de dollars dans l'entreprise sous forme d'actions privilégiées. Un programme de conservation des éléments d'actif de l'usine a été mis en place suite à une entente entre les actionnaires, SDI et les institutions financières impliquées, en vue d'une relance de l'entreprise.

Les résultats définitifs de ces opérations n'étant pas prévisibles pour le moment, les baisses de valeur que pourraient subir ces placements ne peuvent être déterminées.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de 1990 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1991 dont principalement l'intérêt sur le compte des régimes de retraite qui est maintenant inscrit avec le coût du service de la dette au ministère des Finances. Auparavant, cet intérêt était comptabilisé dans les dépenses de transfert aux commissions scolaires et institutions d'enseignement et aux établissements de santé et de services sociaux ainsi qu'avec les traitements, salaires et avantages sociaux. Les chiffres de 1990 des besoins financiers et de financement ont été redressés à la hausse d'un montant de 58,0 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de l'amortissement de la variation du change étranger dans la variation des autres éléments de l'actif et du passif reliés aux activités de fonctionnement au lieu d'activités de financement.

ANNEXE 1

Ministères et organismes du Gouvernement

Affaires culturelles
- Commission des biens culturels du Québec
- Régie du cinéma

Affaires internationales

Affaires municipales
- Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec
- Commission municipale du Québec
- Régie du logement

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Commission des courses du Québec*
- Office du crédit agricole du Québec — Financement agricole*
- Régie des assurances agricoles du Québec*
- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
- Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole

Approvisionnements et Services

Assemblée nationale

Communautés culturelles et Immigration
- Conseil des communautés culturelles et de l'immigration

Communications
- Commission d'accès à l'information
- Régie des télécommunications

Conseil du trésor

Conseil exécutif
- Conseil de la famille

Éducation
- Conseil supérieur de l'éducation

Énergie et Ressources
- Régie du gaz naturel

Enseignement supérieur et Science
- Conseil de la science et de la technologie
- Conseil des collèges
- Conseil des universités
- Office des professions du Québec

Environnement
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Conseil de la conservation et de l'environnement

Finances
- Commission des valeurs mobilières du Québec
- Inspecteur général des institutions financières
- Régie de l'assurance-dépôts du Québec*

Forêts
- Office du crédit agricole du Québec — Financement forestier*

Industrie, Commerce et Technologie
- Société de développement industriel du Québec*
- Société du parc industriel du centre du Québec**

Justice
- Commission de protection des droits de la jeunesse
- Commission des droits de la personne
- Office de la protection du consommateur
- Tribunal des droits de la personne

Loisir, Chasse et Pêche
- Régie de la sécurité dans les sports

Main-d'oeuvre, Sécurité du revenu et Formation professionnelle
- Commission des affaires sociales

Office de planification et de développement du Québec

Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine
- Conseil du statut de la femme
- Office des services de garde à l'enfance

Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration et à la Fonction publique
- Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances*
- Commission de la fonction publique
- Office des ressources humaines

Organismes relevant du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française
- Commission d'appel de francisation des entreprises
- Commission de protection de la langue française
- Commission de toponymie
- Conseil de la langue française
- Office de la langue française

Personnes désignées par l'Assemblée nationale
- Directeur général des élections — Commission de la représentation électorale
- Protecteur du citoyen
- Vérificateur général

Régie de l'assurance-maladie du Québec*

Revenu
- Régie des loteries du Québec

Santé et Services sociaux
- Conseil des affaires sociales
- Office des personnes handicapées du Québec

Sécurité publique
- Comité de déontologie policière
- Commission québécoise des libérations conditionnelles
- Régie des permis d'alcool du Québec

Tourisme

Transports
- Commission des transports du Québec

Travail
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre
- Conseil des services essentiels
- Régie des entreprises de construction du Québec

---

* Ces organismes effectuent aussi des opérations financières distinctement du Fonds consolidé du revenu.

** Cette Société a été remplacée depuis le 25 octobre 1990 par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour qui a sa propre entité comptable (voir annexe 2, page 43).

ANNEXE 2

Organismes, entreprises et fonds qui ont leur propre entité comptable

Année financière 1990-1991

Organismes effectuant des activités à caractère gouvernemental

Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche
Bibliothèque nationale du Québec
Centre de recherche industrielle du Québec
Centre québécois de recherche sur les applications pédagogiques de l'ordinateur
Centre québécois de valorisation de la biomasse
Centre québécois pour l'informatisation de la production
Commission d'appel en matière de lésions professionnelles
Commission des affaires sociales
Commission des courses du Québec
Commission de reconnaissance des associations d'artiste
Commission des services juridiques
Conseil des assurances de dommages
Conseil des assurances de personnes
Corporation d'hébergement du Québec
Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal métropolitain
Fondation de la faune du Québec
Fondation Jean-Charles Bonenfant
Fonds d'aide aux recours collectifs
Fonds de la recherche en santé du Québec
Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche
Institut de police du Québec
Institut de recherche et d'information sur la rémunération
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Institut québécois de recherche sur la culture
Institut québécois du cinéma
Musée d'art contemporain de Montréal
Musée de la civilisation
Musée du Québec
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris
Office du crédit agricole du Québec
Parc technologique du Québec métropolitain
Radio-Québec
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Régie des installations olympiques
Société d'aménagement de l'Outaouais
Société d'habitation du Québec
Société de développement des coopératives
Société de développement industriel du Québec
Société de la Place des Arts de Montréal
Société d'exploitation des ressources éducatives du Québec (SEREQ)
Société d'investissement Jeunesse
Société du Grand Théâtre de Québec
Société du Palais des congrès de Montréal
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour*
Société québécoise d'assainissement des eaux
Société québécoise de récupération et de recyclage
Société québécoise d'information juridique

Entreprises et organismes du gouvernement à capital-actions

Leur énumération est présentée dans l'annexe 4 des notes complémentaires

Fonds en fiducie administrés par des organismes du gouvernement

Caisse de dépôt et placement du Québec
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
Commission de la construction du Québec
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Commission des normes du travail
Curateur public (Le)
Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers
Fonds d'indemnisation du courtage immobilier
Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Régie des assurances agricoles du Québec
Régie des rentes du Québec
Société de l'assurance automobile du Québec
Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive

Fonds spéciaux

Fonds administrés par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de collèges d'enseignement général et professionnel du Québec
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'établissements universitaires
Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec
Fonds de la formation à distance
Fonds de la réforme du cadastre québécois
Fonds d'entretien et de réparation des machines de bureau
Fonds de reprographie gouvernementale
Fonds des cautionnements des agents de voyages
Fonds des fournitures et de l'ameublement
Fonds des moyens de communication
Fonds des services de santé
Fonds des services de télécommunications
Fonds des services informatiques
Fonds du Bureau de la statistique du Québec
Fonds d'information géographique et foncière
Fonds en fidéicommis
Fonds Les Publications du Québec
Fonds pour les équipements informatiques
Fonds spécial olympique

Fonds renouvelable

Fonds renouvelable du Service aérien gouvernemental

---

* Remplace la Société du parc industriel du centre du Québec depuis le 25 octobre 1990.

ANNEXE 3

Organismes qui doivent verser au fonds consolidé du revenu leurs contributions d'employeurs au régime de retraite des fonctionnaires

Caisse de dépôt et placement du Québec
Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.) Inc. (filiale de SOQUIA)
Commission de la santé et de la sécurité du travail
Commission des normes du travail
Fonds de la recherche en santé du Québec
Loto-Québec (Société des loteries du Québec)
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Régie des rentes du Québec
Société de l'assurance automobile du Québec
Société des alcools du Québec
Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Société immobilière du Québec
Ville de Vaudreuil à l'égard des employés qui étaient le 31 mai 1981, employés de la Station expérimentale de Vaudreuil

ANNEXE 4

PLACEMENTS EN ACTIONS DANS LES ENTREPRISES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT ET PROVISION POUR PERTE SUR CES PLACEMENTS

Année financière terminée le 31 mars 1991
(en milliers de dollars)

Possédés à part entière, excepté(*)	Au 31 mars 1990				Au 31 mars 1991	
	Valeur de consolidation modifiée	Provision pour perte	Placements effectués 1990-1991	Participation dans les résultats 1990-1991	Valeur de consolidation modifiée	Provision pour perte
Hydro-Québec	8 232 509			404 000 [3]	8 636 509	
Loto-Québec	7 998			– 1 311 [2]	6 687	
Sidbec	25 163			18 054 [3]	43 217	
Société de développement de la Baie James, incluant Société de développement autochtone de la Baie James	9 463			– 353 [1]	9 110	
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (REXFOR)	170 703		89 802	– 19 012	241 493	
Société des alcools du Québec	33 629			– 719 [2]	32 910	
Société des établissements de plein air du Québec	32 082		3 750	– 5 681 [3]	30 151	
Société des Traversiers du Québec		192		1 007	815	
Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel	18			– 18 [6]		
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud (*) (actions détenues à 60%)	1 736			4	1 740	
Société générale de financement du Québec (SGF)	671 068 [3]			– 50 768 [3]	620 300	
Société générale des industries culturelles	16 371			925	17 296	
Société immobilière du Québec	96 804			11 558	108 362	
Société nationale de l'amiante		81 452		23 838 [1]		57 614 [4]
Société québécoise des transports	1 835			– 1 584 [3]	251	
Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)	103 803			4 691	108 494	
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA)	106 412		3 000	267 [2]	109 679	
Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)	143 954			6 578	150 532	
	9 653 548	**81 644**	**96 552**	**391 476 [5]**	**10 117 546**	**57 614 [4]**

(en milliers de dollars)

[1] Chiffres provenant d'états financiers non vérifiés.

[2] Participation dans les résultats inscrite aux revenus et diminuée des dividendes de Loto-Québec (445 000), de la Société des alcools (360 000) et de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (3 000).

[3] Ces résultats sont ceux du 31 décembre à l'exception de la Société des établissements de plein air du Québec (31 mai 1990).
La valeur de consolidation modifiée de la Société générale de financement au 31 mars 1990 comprend un redressement à la hausse de 128 753 sur les résultats de 1989-1990 pour tenir compte des négociations avec le gouvernement du Canada quant à sa contribution en regard de la provision pour pertes prévisibles inscrite par le Groupe MIL Inc. (filiale de la Société) sur les contrats de construction navale alors en cours. Ce redressement a été maintenu au 31 mars 1991.
Si les données intérimaires non vérifiées d'Hydro-Québec, de la Société générale de financement et de Sidbec au 31 mars 1991 avaient été prises en considération, la valeur de consolidation de ces placements à cette date, serait respectivement augmentée de 419 000, de 623 et diminuée de 8 608.

[4] Après application en contrepartie des prêts et avances à la Société nationale de l'amiante (1 250), la provision pour perte sur placements en actions s'établit à 56 364 au 31 mars 1991 (80 394 au 31 mars 1990).

[5] La participation de 391 476 dans les résultats de l'année financière terminée le 31 mars 1991 est présentée comme suit :
367 446 aux revenus provenant des entreprises et organismes du gouvernement ;
24 030 en réduction de la provision pour perte sur placements en actions avec contrepartie au crédit des dépenses.

[6] Cette Société a été dissoute le 3 octobre 1990.

Détail des postes de l'actif et du passif Engagements et éventualités

Au 31 mars 1991

COMPTES À RECEVOIR
(en milliers de dollars)

	Agents et mandataires — remises d'avril		Autres débiteurs		Total	
	1991	1990	1991	1990	1991	1990
REVENUS						
Impôts sur les revenus et les biens						
Impôt sur le revenu des particuliers	469 321	467 514	740 509	586 000	1 209 830	1 053 514
Contributions des employeurs au Fonds des services de santé	108 403	106 057			108 403	106 057
Impôts des sociétés			146 040	118 895	146 040	118 895
Droits de successions			7 469	4 542	7 469	4 542
Taxes à la consommation						
Ventes au détail	455 678	371 743	157 595	98 543	613 273	470 286
Carburants	64 253	101 498	18 644	8 877	82 897	110 375
Autres	45 676	74 000	84 248	53 006	129 924	127 006
Droits et permis	44 198	42 910	31 075	28 874	75 273	71 784
Revenus divers			281 654	236 707	281 654	236 707
Revenus provenant des entreprises et organismes du Gouvernement — Dividendes			54 000	189 000	54 000	189 000
Transferts du gouvernement du Canada			306 757	220 267	306 757	220 267
DÉPENSES ET AUTRES			**165 190**	**149 823**	**165 190**	**149 823**
	1 187 529	**1 163 722**	**1 993 181** [1]	**1 694 534**	**3 180 710** [1]	**2 858 256**
Moins :						
Provision pour créances douteuses			523 718 [1]	456 662	523 718 [1]	456 662
	1 187 529	**1 163 722**	**1 469 463**	**1 237 872**	**2 656 992**	**2 401 594**

[1] Après avoir déduit des créances radiées de 53 283 000 $.

PLACEMENTS
(en milliers de dollars)

		Actions	
		1991	1990
SOMMAIRE			
1	Entreprises et organismes du Gouvernement	10 117 546	9 653 548
2	Municipalités et organismes municipaux	40 610 (2)	40 610 (2)
3	Particuliers, sociétés et autres	10 102	10 102
		10 168 258	**9 704 260**
DÉTAIL			
Entreprises et organismes du Gouvernement			
4	Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche		
5	Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers		
6	Hydro-Québec	8 636 509	8 232 509
7	Sidbec	43 217	25 163
8	Société de développement industriel du Québec	32 944 (2)	32 944 (2)
9	Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	241 493	170 703
10	Société des alcools du Québec	32 910	33 629
11	Société des établissements de plein air du Québec	30 151	32 082
12	Société d'habitation du Québec	620 300	671 068
13	Société générale de financement du Québec	17 296	16 371
14	Société générale des industries culturelles	108 362	96 804
15	Société immobilière du Québec	7 666 (2)	7 666 (2)
16	Société québécoise d'exploration minière	108 494	103 803
17	Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	109 679	106 412
18	Société québécoise d'initiatives pétrolières	150 532	143 954
19	Autres (1)	18 603	21 050
		10 117 546	**9 653 548**
		40 610 (2)	**40 610** (2)
	Moins provisions :		
20	Créances douteuses		
21	Autres (3)		
		10 117 546	**9 653 548**
		40 610	**40 610**
Municipalités et organismes municipaux			
22	Projets d'investissement dans le développement		
23	Projets des zones spéciales		
24	Autres projets		
Particuliers, sociétés et autres			
	Particuliers		
25	Étudiants		
26	Pêcheurs		
27	Producteurs agricoles		
28	Moins : provision pour créances douteuses		
29	Sociétés et autres	10 102	10 102
30	Moins : provision pour créances douteuses		
		10 102	**10 102**
		10 102	**10 102**
		10 168 258	**9 704 260**

Note : Les actions sont inscrites selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Les dotations, obligations et billets le sont au coût alors que les prêts et avances le sont à la valeur de réalisation.

(1) Entreprises dans lesquelles la participation totale du Gouvernement au 31 mars 1991 est inférieure à 10 000 000 $.

(2) Dotations

(3) Pour appliquer en premier lieu la provision pour perte sur placements en actions dans la Société nationale de l'amiante (1 250 000 $) ((1 250 000 $ en 1990)).

Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
1991	1990	1991	1990	1991	1990	
134 305	134 948	451 354	485 739	10 703 205	10 274 235	1
				40 610	40 610	
48 278	50 922	9 195	9 028	57 473	59 950	2
		162 880	155 244	172 982	165 346	3
182 583	**185 870**	**623 429**	**650 011**	**10 974 270**	**10 540 141**	
		30 000	30 000	30 000	30 000	4
		10 000	10 000	10 000	10 000	5
		6 680	6 800	8 643 189	8 239 309	6
				43 217	25 163	7
		349 845	332 211	382 789	365 155	8
		47 873	98 608	289 366	269 311	9
				32 910	33 629	10
125 305	125 948			30 151	32 082	11
				125 305	125 948	12
				620 300	671 068	13
				17 296	16 371	14
				108 362	96 804	15
				7 666	7 666	
9 000	9 000	152	2 952	108 494	103 803	16
				118 831	118 364	17
		8 054	8 544	150 532	143 954	18
				26 657	29 594	19
134 305	**134 948**	**452 604**	**489 115**	**10 704 455**	**10 277 611**	
				40 610	**40 610**	
			2 126		2 126	20
		1 250	1 250	1 250	1 250	21
134 305	**134 948**	**451 354**	**485 739**	**10 703 205**	**10 274 235**	
				40 610	**40 610**	
7 023	8 173			7 023	8 173	22
41 237	42 626	5 903	6 028	47 140	48 654	23
18	123	3 292	3 000	3 310	3 123	24
48 278	**50 922**	**9 195**	**9 028**	**57 473**	**59 950**	
		86 717 [4]	64 955	86 717	64 955	25
		20 054	21 941	20 054	21 941	26
		1 199 [4]	1 072	1 199	1 072	27
		107 970	**87 968**	**107 970**	**87 968**	
		32 707 [4]	25 374	32 707	25 374	28
		75 263	**62 594**	**75 263**	**62 594**	
		90 760 [4]	95 428	100 862	105 530	29
		3 143 [4]	2 778	3 143	2 778	30
		87 617	**92 650**	**97 719**	**102 752**	
		162 880	**155 244**	**172 982**	**165 346**	
182 583	**185 870**	**623 429**	**650 011**	**10 974 270**	**10 540 141**	

[4] Après avoir déduit des créances radiées de 1 580 199 $ pour les étudiants, 112 480 $ pour les producteurs agricoles.

CONTINUITÉ DU COMPTE D'ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	Diverses municipalités	Fonds de la réforme du cadastre québécois	Fonds spécial olympique	Régie des rentes du Québec	Autres	Total
Solde au début	288 689	114	883	46 061	348	336 095
Encaissements	353 355 [1]	6 720	105 416	2 399 050 [1]	3 104	2 867 645
Remises	342 273	6 546	102 402	2 349 513	2 376	2 803 110
Solde à la fin	**299 771**	**288**	**3 897**	**95 598**	**1 076**	**400 630**

[1] Les frais de perception de 4 531 492 $ pour les Diverses municipalités et de 26 056 231 $ pour la Régie des rentes du Québec portés aux revenus «Ventes de biens et services» ont été diminués des encaissements.

COMPTES À PAYER

(en milliers de dollars)

	1991	1990
Transferts aux		
Commissions scolaires	903 209	600 808
Établissements de santé et de services sociaux	260 526	455 018
Institutions d'enseignement		
Collégiales	107 121	83 528
Universitaires	116 014	25 073
Municipalités et organismes municipaux	46 041	68 387
Entreprises et organismes du Gouvernement	380 416	339 151
Autres bénéficiaires	119 690	107 727
	1 933 017	**1 679 692**
Traitements et avantages sociaux	185 358	145 097
Fournisseurs et autres	317 807	332 412
	2 436 182	**2 157 201**

CONTINUITÉ DU COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE

ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1991
(en milliers de dollars)

	Solde au début			Solde à la fin	
	Avant déduction de la participation inscrite d'avance	Participation du Gouvernement inscrite d'avance	Excédent de la participation et des cotisations sur les pensions et autres paiements	Avant déduction de la participation inscrite d'avance	Participation du Gouvernement inscrite d'avance
R.R.E.G.O.P.	9 072 390	541 742	1 167 341	10 548 463	850 474
R.R.E.	3 739 434		436 334	4 175 768	
R.R.C.E.	246 483		29 758	276 241	
R.R.F.	932 355		65 578	997 933	
R.R.S.Q.	748 899		146 076	894 975	
R.R.M.A.N.	3 026		– 1 113	1 913	
R.R.J.C.Q.	60 956		10 272	71 228	
R.R.A.P.S.C.	93 082	1 408	19 492	114 239	3 073
	14 896 625	**543 150**	**1 873 738** (*)	**17 080 760**	**853 547**

(*) Voir le détail à la page 20

R.R.E.G.O.P. = Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics.
R.R.E. = Régime de retraite des enseignants.
R.R.C.E. = Régime de retraite de certains enseignants.
R.R.F. = Régime de retraite des fonctionnaires.
R.R.S.Q. = Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec.
R.R.M.A.N. = Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale.
R.R.J.C.Q. = Régime de retraite des juges de la Cour du Québec.
R.R.A.P.S.C. = Régime de retraite des agents de la paix en sevices correctionnels.

BONS DU TRÉSOR, OBLIGATIONS ET BILLETS
(en milliers de dollars)

	Bons du trésor	Obligations et billets	Total
Solde au début	1 800 000	25 899 246 [1]	27 699 246
Émissions	6 725 000	2 742 072	9 467 072
Augmentation de la dette résultant du produit d'un contrat d'échange de devises		54 347	54 347
Variation de change de l'année financière sur les emprunts en monnaies étrangères tenant compte des contrats d'échange de devises intervenus		174 598	174 598
Remboursements[2]	6 450 000	1 308 556	7 758 556
Solde à la fin	**2 075 000**	**27 561 707** [1]	**29 636 707**

[1] Après avoir déduit les fonds d'amortissement de 613 500 520 $ au début et 754 864 300 $ à la fin.
[2] Y compris les contributions aux fonds d'amortissement de 141 364 050 $ (87 538 236 $ en 1990).

ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DES BONS DU TRÉSOR, OBLIGATIONS ET BILLETS
au 31 mars 1991
(en milliers de dollars)

Échéances	En monnaie du Canada [1]	En monnaie des États-Unis [1]	En monnaie de la République Fédérale d'Allemagne [1]	En monnaie du Japon [1]	En monnaie de la Suisse [1]	En monnaie du Royaume-Uni [1]	Total 1991	Total 1990
1991								2 836 935
1992	3 238 557	206 704	305 730				3 750 991	1 419 026
1993	937 443	99 252				50 345	1 087 040	1 036 145
1994	1 720 370	386 864					2 107 234	2 119 618
1995	1 855 072	160 577	67 940		68 219		2 151 808	2 116 429
1996	1 464 432	631 357					2 095 789	1 426 266
1992 - 1996	9 215 874	1 484 754	373 670		68 219	50 345	11 192 862	10 954 419
1997 - 2001	8 110 270	2 238 678	135 880	600 433	283 945		11 369 206	9 753 273
2002 - 2006	1 849 292	535 906		223 614	558 703		3 167 515	3 198 694
2007 - 2011	1 706 178	29 547		135 317	258 732		2 129 774	2 039 071
2012 - 2016	826 795	299 374		25 356			1 151 525	1 123 413
2017 et plus	132	525 003				100 690	625 825	630 376
	21 708 541	**5 113 262**	**509 550**	**984 720**	**1 169 599**	**151 035**	**29 636 707**	**27 699 246**

Note : Cet échéancier tient compte d'un montant de 2 075,0 M$ (millions de dollars) en 1992, pour les bons du trésor et il est établi en tenant compte, pour les obligations remboursables à demande, d'une prévision de remboursement de 393,1 M$ en 1992, 314,5 M$ en 1993, 336,5 M$ en 1994, 287,3 M$ en 1995 et 254,4 M$ en 1996. Par ailleurs, les montants en monnaie du Canada et des États-Unis tiennent compte des fonds d'amortissement ainsi que des contributions futures à ces fonds diminuant ainsi le solde à rembourser lors de l'échéance.

[1] Les montants indiqués par monnaie le sont après avoir pris en considération les contrats d'échange de devises et, l'équivalent canadien est établi sur les monnaies étrangères selon le taux de conversion au 31 mars 1991.

ENGAGEMENTS (Non vérifiés)
(en milliers de dollars)

	Autorisés par le Gouvernement [2]	Autorisés par le Ministre [3]	1991	1990
POUR DES PAIEMENTS DE TRANSFERT				
Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital[1]				
Commissions scolaires	23 831	2 634 865	2 658 696 [7]	2 521 755
Collèges d'enseignement général et professionnel	70 444	991 135	1 061 579 [7]	962 427
Universités	536 520	664 315	1 200 835 [7]	1 107 733
Établissements de santé et de services sociaux	172 946 [4]	1 995 900	2 168 846 [7]	1 979 758
Municipalités et organismes municipaux				
Construction du métro de Montréal et autres dépenses en capital	1 028 350		1 028 350	1 020 572
Assainissement des eaux	2 879 477		2 879 477	2 525 573
Entreprises et organismes du Gouvernement et divers autres organismes	186 159		186 159	169 847
	4 897 727	**6 286 215**	**11 183 942** [5]	**10 287 665**
POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL				
Commissions scolaires		286 048	286 048	241 890
Collèges d'enseignement général et professionnel		63 535	63 535	62 471
Établissements de santé et de services sociaux		583 610	583 610	372 820
Municipalités et organismes municipaux				
Aqueducs, égouts et autres	554 339		554 339	426 922
Assainissement des eaux	909 629		909 629	1 065 300
Entreprises et organismes du Gouvernement et divers autres organismes	159 393		159 393	106 249
	1 623 361	**933 193**	**2 556 554**	**2 275 652**
AUTRES ENGAGEMENTS (pour engagements conditionnels de congés de maladie accumulés)			438 648	411 905
			14 179 144 [6]	**12 975 222**

[1] Les emprunts en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale aux taux de change en vigueur au 31 mars.
[2] Autorisés par le Gouvernement et/ou le Conseil du trésor.
[3] Autorisés par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science ou de l'Éducation ou de la Santé et des Services sociaux.
[4] Excluant 183 634 386 $ (186 503 495 $ en 1990) pour les établissements de santé et services sociaux à l'égard de projets complétés, dettes pour lesquelles aucune cession et aucun transport de subventions n'ont été autorisés pour en garantir le paiement.
[5] Voir l'échéancier sommaire à la page suivante.
[6] Ces engagements seront liquidés à mêmes les crédits annuels votés par l'Assemblée nationale.
[7] Après avoir déduit les revenus accumulés des fonds d'amortissement afférents à des emprunts de commissions scolaires 4 963 342 $ (546 289 $ en 1990), de collèges d'enseignement général et professionnel 1 925 874 $ (3 676 732 $ en 1990), d'universités 7 238 717 $ (4 477 987 $ en 1990) et d'établissements de santé et de services sociaux 2 598 810 $ (1 085 280 $ en 1990).

ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DES EMPRUNTS CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL

au 31 mars 1991
(en milliers de dollars)

Échéances	Commissions scolaires	Collèges d'enseignement général et professionnel	Universités	Établissements de santé et de services sociaux	Municipalités et organismes municipaux	Entreprises et organismes du Gouvernement et divers autres organismes	Total
1992	612 502 (1)*	351 397 (1)*	319 902 (1)*	797 987 (1)*	446 692 *	12 961 *	2 541 441
1993	258 289	132 281	101 707	208 464	421 235	16 874	1 138 850
1994	372 330	87 332	147 819	236 244	399 625	20 908	1 264 258
1995	255 412	79 396	65 558	161 925	188 803	13 027	764 121
1996	279 445	123 502	179 074	186 117	457 761	54 027	1 279 926
1992 - 1996	1 777 978 (1)*	773 908 (1)*	814 060 (1)*	1 590 737 (1)*	1 914 116 *	117 797 *	6 988 596
1997 - 2001	553 858	209 130	244 923	352 328	1 258 584	63 362	2 682 185
2002 - 2006	132 279	36 610	85 394	110 593	291 153		656 029
2007 - 2011	183 863	35 115	51 439	59 910	221 921	5 000	557 248
2012 - 2016	8 551	5 607	2 212	11 298	109 995		137 663
2017 - 2021	1 809	800	2 807	9 497	63 139		78 052
2022 - 2026	358	164		14 053	26 821		41 396
2027 - 2031		245		18 942	18 635		37 822
2032 - 2036				1 488	3 463		4 951
	2 658 696 (1)*	**1 061 579 (1)***	**1 200 835 (1)***	**2 168 846 (1)***	**3 907 827 ***	**186 159 ***	**11 183 942**

Note: L'échéancier est déterminé selon les dates indiquées aux obligations ou billets, mais il peut arriver qu'au moment de l'échéance, le montant soit refinancé modifiant l'échéancier tel que présenté ci-dessus.

* Incluant des emprunts temporaires de 340 468 000 $ aux commissions scolaires, de 146 832 000 $ aux collèges d'enseignement général et professionnel, de 229 288 971 $ aux universités, de 511 659 000 $ aux établissements de santé et de services sociaux, de 160 614 127 $ aux municipalités et organismes municipaux et de 10 631 339 $ aux entreprises et organismes du Gouvernement et divers autres organismes qui feront l'objet d'un financement à long terme lors de l'achèvement de projets en cours ou lors du refinancement de projets terminés.

(1) Après avoir déduit les revenus accumulés des fonds d'amortissement afférents à des emprunts de commissions scolaires 4 963 342 $, de collèges d'enseignement général et professionnel 1 925 874 $, d'universités 7 238 717 $, et d'établissements de santé et de services sociaux 2 598 810 $.

EMPRUNTS GARANTIS (Non vérifiés)
(en milliers de dollars)

	1991	1990 (redressé)
Entreprises et organismes du Gouvernement		
Centre de recherche industrielle du Québec	3 000	4 000
Commission municipale du Québec	34 916	37 284
Hydro-Québec	28 003 197 [2]	23 727 756 [2]
Régie de l'assurance-maladie du Québec	14 800	15 400
Régie des installations olympiques	432 461 [2]	435 336 [2]
Sidbec	335 580	361 976
Société de développement de la Baie James	2 900	2 524
Société de développement industriel du Québec	437 822	258 260
Société du Palais des congrès de Montréal	83 788	74 500
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	35 000	35 000
Société immobilière du Québec	717 599	629 600
Société nationale de l'amiante	65 886	68 298
Société québécoise d'aluminium Inc. (filiale de la Société générale de financement du Québec)		148 206
Société québécoise d'assainissement des eaux	232 987	172 928
	30 399 936 [1]	**25 971 068** [1]
Municipalités, particuliers et sociétés		
Étudiants	1 375 116 [3]	1 285 584
Pêcheurs	46 666	40 878
Sociétés des coopératives agricoles et corporations exerçant des activités similaires	16 888	15 623
Usines laitières régionales et autres	283	729
	1 438 953	**1 342 814**
	31 838 889 [1]	**27 313 882** [1]

(1) Les emprunts garantis contractés en monnaie étrangère, sont indiqués en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars.
(2) Y compris 157 746 936 $ (54 035 020 $ en 1990) pour les obligations d'Hydro-Québec et 4 000 000 $ (4 000 000 $ en 1990) pour les obligations de la Régie des installations olympiques détenues par le Gouvernement aux fonds d'amortissement.
(3) Les intérêts sur ces prêts sont payés par le Gouvernement tant que l'emprunteur est étudiant.

CAUTIONNEMENTS

Société générale de financement du Québec (S.G.F.)

Le gouvernement du Québec a garanti les montants à être versés par la S.G.F. en cas de défaut de remboursement du capital et des intérêts des obligations émises pour la mise sur pied d'un complexe forestier intégré par Donohue St-Félicien Inc. Le solde de ces obligations en circulation au 31 mars 1991 s'élevait à 66,0 millions de dollars (76,0 millions de dollars en 1990).

Société de développement industriel du Québec

Le gouvernement du Québec a garanti l'exécution des obligations de la Société de développement industriel du Québec relativement à des garanties d'emprunts accordées par cette Société. Au 31 mars 1991, le total des garanties d'exécution relatives aux emprunts effectués est de 69,2 millions de dollars (91,4 millions de dollars en 1990).

AUTRES ÉVENTUALITÉS

Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers

Selon les dispositions de la Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers, depuis le 11 août 1988 et jusqu'au 1er avril 1992, les sommes nécessaires au paiement des obligations du Fonds sont payées à même les revenus nets que produit l'avance de 10,0 millions de dollars consentie au Fonds par le ministre des Finances. Lorsque ces revenus sont insuffisants, le ministre des Finances est autorisé à verser au Fonds, à la demande de ce dernier, sur le fonds consolidé du revenu, les sommes requises pour parfaire le paiement de ses obligations.

Au 31 mars 1991, l'avoir du Fonds s'élevait à 11,7 millions de dollars (6,4 millions de dollars en 1990) et le solde en capital des prêts assurés s'élevait à 1 846,6 millions de dollars (1 786,2 millions de dollars en 1990).

Au cours de l'année financière, le ministre des Finances a versé 25,0 millions de dollars (27,8 millions de dollars en 1990) au Fonds qui a déboursé 26,0 millions de dollars des 42,0 millions de dollars qu'il estimait devoir rembourser aux prêteurs au 31 mars 1990. Selon une analyse des prêts assurés au 31 mars 1991 en défaut d'un an et plus, le montant estimé des pertes que le Fonds pourrait être appelé à rembourser aux prêteurs est de 20,0 millions de dollars. Le déboursement de ce montant s'étalera sur les prochaines années financières.

Selon les nouvelles dispositions législatives, le Gouvernement assumera à compter du 1er avril 1991, à la place des emprunteurs, les droits d'assurance au Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers. De plus, les droits d'assurance payés au Fonds par les emprunteurs du 11 août 1988 au 12 décembre 1990 leur seront remboursés par le Fonds à compter du 6 juin 1991. Ces remboursements à effectuer sont estimés à environ 10 millions de dollars.

Statistiques comparatives

Les chiffres publiés en regard des années antérieures ont été modifiés pour les rendre comparables à ceux de 1990-1991 en tenant compte des conventions comptables et des structures budgétaires et financières en vigueur. L'intérêt sur le compte des régimes de retraite apparaît maintenant avec le coût du service de la dette directe, alors qu'il apparaissait antérieurement dans les dépenses de transfert aux commissions scolaires et institutions d'enseignement et aux établissements de santé et de services sociaux ainsi que dans les traitements, salaires et avantages sociaux.

STATISTIQUES COMPARATIVES
SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS
1982 - 1991
(en millions de dollars)

	BESOINS FINANCIERS					FINANCEMENT	
	Revenus	Dépenses	Déficit des opérations budgétaires	Opérations non budgétaires	Besoins financiers	Variation de l'encaisse	Variation de la dette directe	Total du financement
1991	33 024,0	– 35 848,8	– 2 824,8	1 342,7	– 1 482,1	– 280,7	1 762,8	1 482,1
1990	31 073,9	– 32 733,3	– 1 659,4	843,1	– 816,3	32,2	784,1	816,3
1989	29 794,8	– 31 408,0	– 1 613,2	608,8	– 1 004,4	20,8	983,6	1 004,4
1988	28 129,8	– 30 504,0	– 2 374,2	1 008,1	– 1 366,1	173,2	1 192,9	1 366,1
1987	25 359,5	– 28 178,7	– 2 819,2	1 081,7	– 1 737,5	– 80,9	1 818,4	1 737,5
1986	23 983,6	– 27 327,5	– 3 343,9	1 672,9	– 1 671,0	– 18,0	1 689,0	1 671,0
1985	22 065,4	– 25 861,1	– 3 795,7	1 825,6	– 1 970,1	– 211,0	2 181,1	1 970,1
1984	21 652,5	– 23 753,3	– 2 100,8	– 114,0	– 2 214,8	– 13,7	2 228,5	2 214,8
1983	19 556,0	– 21 975,0	– 2 419,0	205,6	– 2 213,4	– 75,5	2 288,9	2 213,4
1982	17 744,1	– 20 322,1	– 2 578,0	448,8	– 2 129,2	207,9	1 921,3	2 129,2

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

STATISTIQUES COMPARATIVES
REVENUS
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS
1982 - 1991
(en millions de dollars)

	Impôts sur les revenus et les biens		Taxes à la consommation		Droits et permis		Revenus divers		Revenus provenant des entreprises et organismes du Gouvernement		Revenus autonomes		Transferts du gouvernement du Canada		Total	
1991	15 932,7	48,2 %	7 089,1	21,5 %	788,1	2,4 %	1 023,7	3,1 %	1 175,4	3,6 %	25 009,0	75,8 %	7 015,0	21,2 %	33 024,0	100,0 %
1990	14 586,8	46,9 %	6 894,9	22,2 %	706,9	2,3 %	813,0	2,6 %	1 341,6	4,3 %	24 333,0	78,3 %	6 740,9	21,7 %	31 073,9	100,0 %
1989	13 638,1	45,8 %	6 649,4	22,3 %	674,2	2,3 %	787,3	2,6 %	1 619,3	5,4 %	23 344,3	78,4 %	6 450,5	21,6 %	29 794,8	100,0 %
1988	12 563,0	45,7 %	6 285,8	22,3 %	665,8	2,4 %	699,8	2,4 %	1 451,7	5,2 %	21 953,9	78,0 %	6 176,9	22,0 %	28 129,8	100,0 %
1987	11 272,5	44,4 %	5 838,4	23,0 %	602,2	2,4 %	669,0	2,6 %	1 106,3	4,4 %	19 487,4	76,8 %	5 872,1	23,2 %	25 359,5	100,0 %
1986	10 477,8	43,7 %	5 249,2	21,9 %	558,9	2,3 %	538,0	2,3 %	938,7	3,9 %	17 782,6	74,1 %	6 221,0	25,9 %	23 983,6	100,0 %
1985	9 478,0	42,9 %	4 394,6	19,9 %	540,0	2,4 %	585,2	2,7 %	806,7	3,7 %	15 804,7	71,5 %	6 280,7	28,4 %	22 086,4	100,0 %
1984	8 917,6	41,2 %	4 174,6	19,3 %	511,1	2,3 %	662,9	3,1 %	1 116,8	5,2 %	15 402,4	71,1 %	6 250,1	28,9 %	21 652,5	100,0 %
1983	8 406,3	43,0 %	3 747,1	19,1 %	527,7	2,7 %	606,6	3,1 %	1 075,1	5,5 %	14 361,7	73,4 %	5 194,3	26,6 %	19 556,0	100,0 %
1982	8 191,2	46,1 %	3 142,8	17,7 %	516,3	2,9 %	489,9	2,8 %	907,8	5,1 %	13 237,0	74,6 %	4 506,8	25,4 %	17 744,1	100,0 %

STATISTIQUES COMPARATIVES
DÉPENSES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS
1982 - 1991
(en millions de dollars)

	DÉPENSES TOTALES				PAR MISSION			
	Dépenses totales		Dépenses en capital [1]		Mission économique		Mission éducative et culturelle	
1991	35 848,8	100,0 %	1 289,8	3,6 %	4 027,5	11,2 %	9 841,4	27,5 %
1990	32 733,3	100,0 %	1 229,3	3,8 %	3 868,6	11,8 %	8 846,2	27,0 %
1989	31 408,0	100,0 %	1 303,4	4,1 %	3 564,4	11,3 %	9 031,3	28,8 %
1988	30 504,0	100,0 %	1 100,7	3,6 %	3 201,6	10,5 %	9 017,8	29,6 %
1987	28 178,7	100,0 %	1 050,8	3,7 %	3 112,6	11,0 %	8 058,2	28,6 %
1986	27 327,5	100,0 %	1 269,1	4,6 %	3 106,5	11,4 %	7 832,0	28,7 %
1985	25 861,1	100,0 %	1 270,3	4,9 %	2 892,7	11,2 %	7 520,8	29,1 %
1984	23 753,3	100,0 %	1 156,2	4,9 %	2 665,4	11,2 %	7 161,5	30,1 %
1983	21 975,0	100,0 %	1 098,7	5,0 %	2 333,2	10,6 %	6 873,2	31,3 %
1982	20 322,1	100,0 %	961,5	4,7 %	2 128,2	10,5 %	6 628,5	32,6 %

[1] Les données de 1991, 1990, 1989, 1988, 1987, 1986, 1985, 1984, 1983 et 1982 comprennent respectivement des dépenses en capital par paiement de transfert pour 692,0 M$* (millions de dollars), 610,7 M$*, 720,3 M$*, 598,6 M$*, 582,8 M$*, 717,9 M$*, 697,4 M$*, 621,8 M$*, 556,2 M$* et 409,0 M$.

* Y compris 346,4 M$ en 1991, 226,5 M$ en 1990, 391,8 M$ en 1989, 270,0 M$ en 1988, 245,3 M$ en 1987, 251,6 M$ en 1986, 257,3 M$ en 1985, 173,7 M$ en 1984 et 161,5 M$ en 1983 pour les paiements de transfert afférents au remboursement d'emprunts pour des dépenses en capital. Les données à ce titre de 1982 ne sont pas disponibles.

[2] Y compris l'intérêt sur le compte des régimes de retraite 1 410,5 M$ en 1991, 1 185,9 M$ en 1990, 1 148,6 M$ en 1989, 924,0 M$ en 1988, 802,2 M$ en 1987, 705,9 M$ en 1986, 597,8 M$ en 1985, 480,3 M$ en 1984, 379,4 M$ en 1983 et 263,3 M$ en 1982.

PAR OBJET

	Mission sociale		Mission gouvernementale et administrative		Paiements de transfert		Service de la dette directe		Traitements, salaires et avantages sociaux		Autres dépenses	
1991	14 301,4	39,9 %	7 678,5	21,4 %	26 053,2	72,7 %	4 445,5	12,4 %	3 064,9	8,5 %	2 285,2	6,4 %
1990	13 255,7	40,5 %	6 762,8	20,7 %	23 932,9	73,1 %	4 039,0	12,3 %	2 668,7	8,2 %	2 092,7	6,4 %
1989	12 290,6	39,1 %	6 521,7	20,8 %	22 977,2	73,1 %	3 860,9	12,3 %	2 665,4	8,5 %	1 904,5	6,1 %
1988	11 802,9	38,7 %	6 481,7	21,2 %	22 325,6	73,2 %	3 689,5	12,1 %	2 688,5	8,8 %	1 800,4	5,9 %
1987	10 972,5	39,0 %	6 035,4	21,4 %	20 548,3	72,8 %	3 568,2	12,7 %	2 354,2	8,4 %	1 707,0	6,1 %
1986	10 468,9	38,2 %	5 917,1	21,7 %	19 743,9	72,2 %	3 368,5	12,3 %	2 337,0	8,6 %	1 878,1	6,9 %
1985	9 842,6	38,0 %	5 605,0	21,7 %	18 751,9	72,5 %	3 025,7	11,7 %	2 267,2	8,8 %	1 816,3	7,0 %
1984	9 004,6	38,0 %	4 921,8	20,7 %	17 478,5	73,6 %	2 536,8	10,6 %	2 155,8	9,1 %	1 582,2	6,7 %
1983	8 186,4	37,2 %	4 582,2	20,9 %	16 080,5	73,2 %	2 310,6	10,5 %	2 101,0	9,6 %	1 482,9	6,7 %
1982	7 471,3	36,7 %	4 095,8	20,2 %	14 984,0	73,7 %	1 955,1	9,6 %	1 983,5	9,8 %	1 399,5	6,9 %

STATISTIQUES COMPARATIVES
PAIEMENTS DE TRANSFERT
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS
1982 - 1991
(en millions de dollars)

	Commissions scolaires et institutions d'enseignement		Établissements de santé et de services sociaux		Municipalités et organismes municipaux		Organismes sans but lucratif et entreprises		Personnes		Entreprises, organismes du Gouvernement et Fonds spéciaux		Total	
1991	8 830,4	33,8 %	8 239,0	31,6 %	1 368,7	5,3 %	1 450,5	5,6 %	5 563,3	21,4 %	601,3	2,3 %	26 053,2	100,0 %
1990	7 916,4	33,1 %	7 510,7	31,4 %	1 339,3	5,6 %	1 319,8	5,5 %	5 236,7	21,9 %	608,0	2,5 %	23 932,9	100,0 %
1989	8 135,2	35,5 %	6 948,3	30,2 %	1 153,8	5,0 %	1 220,9	5,3 %	4 959,0	21,6 %	560,0	2,4 %	22 977,2	100,0 %
1988	8 175,6	36,6 %	6 489,9	29,1 %	1 109,3	5,0 %	1 143,4	5,1 %	4 993,9	22,3 %	413,5	1,9 %	22 325,6	100,0 %
1987	7 220,7	35,2 %	5 963,6	29,0 %	1 137,5	5,5 %	1 124,0	5,5 %	4 674,8	22,7 %	428,7	2,1 %	20 549,3	100,0 %
1986	6 923,0	35,1 %	5 662,7	28,7 %	1 021,3	5,2 %	1 145,1	5,8 %	4 568,0	23,1 %	423,8	2,1 %	19 743,9	100,0 %
1985	6 690,3	35,6 %	5 473,3	29,2 %	970,9	5,2 %	1 009,9	5,4 %	4 203,3	22,4 %	406,2	2,2 %	18 751,9	100,0 %
1984	6 475,0	37,0 %	5 027,5	28,8 %	1 047,9	6,0 %	936,6	5,4 %	3 671,3	21,0 %	320,1	1,8 %	17 478,5	100,0 %
1983	6 250,6	38,8 %	4 820,7	30,0 %	942,6	5,9 %	786,9	4,9 %	3 049,7	19,0 %	230,0	1,4 %	16 080,5	100,0 %
1982	6 028,0	40,3 %	4 505,5	30,1 %	843,1	5,6 %	725,0	4,8 %	2 685,3	17,9 %	197,1	1,3 %	14 984,0	100,0 %

STATISTIQUES COMPARATIVES
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS
1982 - 1991
(en millions de dollars)

	Participation du Gouvernement à titre d'employeur	Cotisations des participants et contributions de certains organismes	Pensions et autres paiements		Compte des régimes de retraite	Placements	Provision pour perte sur placements en actions	Provision pour financer l'assainissement des eaux	Autres comptes	Total des opérations non budgétaires
1991	2 543,4	198,9	– 868,6	=	1 873,7	– 434,1	– 24,0	0,0	– 72,9	1 342,7
1990	1 700,4	191,0	– 727,6	=	1 163,8	– 418,0	– 96,9	– 3,6	186,8	843,1
1989	2 064,6	209,4	– 640,0	=	1 634,0	– 528,4	– 141,1	14,9	– 370,6	608,8
1988	2 586,8	197,8	– 581,6	=	2 203,0	– 969,4	– 19,9	12,2	– 526,8	1 099,1
1987	1 655,3	241,2	– 541,7	=	1 354,8	– 359,2	– 29,5	9,8	96,8	1 081,7
1986	1 548,3	170,9	– 450,2	=	1 269,0	– 4,7	45,1	4,3	359,2	1 672,9
1985	1 416,6	175,4	– 408,5	=	1 183,5	– 193,4	26,0		809,5	1 825,6
1984	1 232,9	183,0	– 359,2	=	1 056,7	– 673,3	1,6		– 499,0	– 114,0
1983	1 166,7	193,8	– 309,3	=	1 051,2	– 701,1			– 84,5	265,6
1982	1 101,1	170,4	– 264,2	=	1 007,3	– 586,6			28,1	448,8

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

STATISTIQUES COMPARATIVES
VARIATION DE LA DETTE DIRECTE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS
1982 - 1991
(en millions de dollars)

	Nouveaux emprunts	Variation de la dette résultant du produit d'un contrat d'échange de devises	Remboursements d'emprunts	Variation de la dette directe
1991	3 017,1	54,3	– 1 308,6	1 762,8
1990	2 722,3		– 1 938,2 (1)	784,1
1989	3 232,6		– 2 249,0 (1)	983,6
1988	3 199,6		– 2 006,7 (1)	1 192,9
1987	4 396,0		– 2 577,6 (1)	1 818,4
1986	2 992,5		– 1 303,5	1 689,0
1985	3 281,0		– 1 099,9	2 181,1
1984	2 797,0		– 568,5	2 228,5
1983	2 761,8		– 472,9	2 288,9
1982	2 951,6		– 1 030,3	1 921,3

N.B. : Un montant négatif indique un besoin de financement et un montant positif une source de financement.

(1) Y compris des rachats par anticipation, d'obligations négociables et de billets de 457,4 M$ (millions de dollars) en 1990, 551,7 M$ en 1989, 687,6 M$ en 1988, 1 456,0 M$ en 1987.

STATISTIQUES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES
(en millions de dollars)

	Revenus	Dépenses	Surplus ou déficit (-) des opérations budgétaires	Dette nette [1]
1990-1991	33 024,0	35 848,8	– 2 824,8	36 310,9
1989-1990	31 073,9	32 733,3	– 1 659,4	33 486,1
1988-1989	29 794,8	31 408,0	– 1 613,2	31 826,7
1987-1988	28 129,8	30 504,0	– 2 374,2	30 213,5 [3,6]
1986-1987	25 359,5	28 178,7	– 2 819,2	27 835,8 [3,10,11]
1985-1986	23 983,6	27 327,5	– 3 343,9	25 007,6 [3,8,9]
1984-1985	22 065,4	25 861,1	– 3 795,7	20 857,1 [3,7,8]
1983-1984	21 652,5	23 753,3	– 2 100,8	16 776,6 [3,8]
1982-1983	19 556,0	21 975,0	– 2 419,0	14 580,3 [3]
1981-1982	17 744,1	20 322,1	– 2 578,0	12 155,1 [3,5]
1980-1981	14 480,1	17 930,2	– 3 450,1	13 954,8 [3]
1979-1980	13 050,3	15 399,5	– 2 349,2	10 496,1 [3]
1978-1979	11 650,5	13 138,0	– 1 487,5	8 170,7 [3,4]
1977-1978	10 953,2	11 612,2	– 659,0	6 779,8 [3]
1976-1977	9 581,0	10 724,7	– 1 143,7	6 120,1 [3]
1975-1976	8 263,4	9 191,3	– 927,9	4 843,4
1974-1975	7 162,8	7 565,0	– 402,2	3 915,5
1973-1974	5 659,3	6 299,0	– 639,7	3 513,3
1972-1973	4 948,3	5 268,7	– 320,4	2 873,6
1971-1972	4 432,1	4 777,9	– 345,8	2 553,2
1970-1971	3 800,4	3 935,4	– 135,0	2 297,4
1965-1966	1 736,7	1 999,5	– 262,8	1 397,5
1960-1961	751,2	855,5	– 104,3	373,9
1955-1956	463,2	442,1	21,1	275,4
1950-1951	258,8	242,8	16,0	274,6

M$ = Millions de dollars

[1] La dette nette représente l'ensemble des passifs moins les actifs inscrits à l'état de l'actif et du passif.

[2] Le 1er avril 1976, la dette nette a été augmentée pour tenir compte de l'inscription des placements en actions dans les entreprises du gouvernement selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation (31,1 M$) et de l'équivalent canadien des emprunts en monnaie étrangère (101,9 M$).

[3] Inclut les régularisations effectuées par les entreprises du gouvernement du Québec à leurs états financiers de 0,7 M$ en 1977-1978, 0,7 M$ en 1978-1979, (23,8 M$) en 1979-1980, 8,6 M$ en 1980-1981, (3,6 M$) en 1981-1982, 6,2 M$ en 1982-1983, 37,0 M$ en 1983-1984, 398,3 M$ en 1984-1985, 167,5 M$ en 1985-1986, 3,8 M$ en 1986-1987, 4,4 M$ en 1987-1988.

[4] Au 1er avril 1978, la dette nette a été diminuée de 97,3 M$ pour annuler l'effet de modifications apportées à la dette nette, pour fins de comparaison, de 1945-1946 à 1977-1978, suite à la nouvelle comptabilisation des régimes de retraite.

[5] Y compris 4 374,1 M$ pour tenir compte des actions d'Hydro-Québec attribuées au ministre des Finances et payées à même les bénéfices nets accumulés de cette société d'État jusqu'au 31 décembre 1980.

[6] Au 1er avril 1983, la dette nette a été augmentée de 58,5 M$ suite à l'annulation des avances, comptes à recevoir et intérêts courus à recevoir de la Société d'aménagement de l'Outaouais.

[7] Au cours de l'exercice 1984-1985, la dette nette a été diminuée de 528,0 M$ pour tenir compte de 80,0 M$ d'actions de la Société immobilière du Québec remises au ministre des Finances et des avances de 448,0 M$ consenties à cette dernière lors de la cession de biens à cette Société.

[8] Inclut la variation de change non amortie sur les emprunts en devises étrangères de 414,5 M$ portée à la dette nette en 1984-1985 et 664,2 M$ en 1985-1986.

[9] Y compris 25,1 M$ en 1985-1986 et 0,9 M$ en 1987-1988 pour tenir compte des actions de la Société des établissements de plein air du Québec attribuées au ministre des Finances lors de la cession de biens à cette Société.

[10] Au 1er avril 1986, la dette nette a été augmentée de 14,5 M$ suite à la radiation du placement en actions dans la Raffinerie de sucre du Québec.

[11] Au cours de l'exercice 1986-1987, la dette nette a été diminuée de 9,3 M$ suite à la réduction des comptes à payer — contrats de location-acquisition du 31 mars 1986.